ENTENTE INTERDEPARTEMENTALE
DE LUTTE CONTRE LA **R**AGE ET AUTRES **Z**OONOSES

Conseil d'Administration du 10 mars 2005

CONSEIL GENERAL DU LOIRET
ORLEANS

❑ **E.R.Z** ❑
Domaine de Pixérécourt – B.P. 43 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
Ententeragezoonoses.com

Conseillers généraux présents :

Ain	Rachel	MAZUIR
Ain	Jean	VIAL
Aisne	Joseph	BRAEM
Ardennes	Pierre	JOSEPH
Aube	Joëlle	PESME
Cantal	Jean-Pierre	DELPONT
Côte-d'Or	Pierre	POILLOT
Doubs	Danièle	NEVERS
Drôme	Aimé	CHALEON
Drôme	Paul	ARNOUX
Jura	Yves	GARNIER
Jura	Robert	TOURNIER
Jura	Jean	RAQUIN
Loir-et-Cher	Bernard	DUTRAY
Loiret	Michel	GUERIN
Loiret	Alain	DROUET
Loiret	Christian	BOURILLON
Meurthe-et-Moselle	Jean-Paul	BOLMONT
Meurthe-et-Moselle	Jean-Claude	PISSENEM
Meuse	Bernard	LAURENT
Meuse	Yves	PELTIER
Nièvre	Guy	HOURCABIE
Nièvre	Christian	BARLE
Pas-de-Calais	Jean-Marie	LUBRET
Pas-de-Calais	Martial	STIENNE
Bas-Rhin	Jean-Michel	FETSCH
Haute-Saône	Yvonne	GOUSSEREY
Haute-Savoie	Roger	VIONNET
Seine-et-Marne	Michel	VALLIER
Somme	Dominique	CAMUS
Yonne	Alain	HENRY

Conseillers généraux représentés :

Ain	Helmut	SCHWENZER
Allier	Jacques	CORTEZ
Hautes-Alpes	Gérard	FROMM
Ardennes	Gérard	DRUMEL
Ardennes	Guy	CAMUS
Aube	Christophe	DHAM
Cantal	Jean-Yves	BONY
Côte-d'Or	Paul	TAILLANDIER
Côte-d'Or	Marc	PATRIAT
Drôme	Jean-Pierre	TABARDEL
Eure	Jackie	DESRUES
Eure	Daniel	LEHO
Eure-et-Loire	Dominique	DOUSSET
Eure-et-Loire	Xavier	NICOLAS
Isère	Joseph	MANCHON
Isère	Charles	GALVIN
Loir-et-Cher	Jean	LEGER
Loir-et-Cher	Philippe	SARTORI
Loire	Henry	NIGAY
Marne	Françoise	DUCHEIN
Haute-Marne	Marie-Claude	LAVOCAT
Haute-Marne	Michel	BROCARD
Haute-Marne	Michel	BERTHELMOT
Meuse	Jean-François	LAMORLETTE
Meuse	Roland	CORRIER
Moselle	Claude	BITTE
Moselle	Jean-Claude	CORNET
Nièvre	Georges	EYMERY
Nord	Jean	SCHEPMAN
Nord	Albert	DESPRES
Oise	Jean-Louis	AUBRY
Oise	Gérard	DECORDE
Pas-de-Calais	Alain	MEQUIGNON
Bas-Rhin	Gérard	SIMLER
Rhône	Daniel	MARTIN
Haute-Saône	Patrice	DEBRAY
Haute-Saône	Jean	MIGEON
Saône-et-Loire	Michel	DESSERTENNE
Savoie	François	PEILLEX
Savoie	Maurice	MICHAUD
Savoie	Albert	DARVEY
Savoie	Guy	DYEN
Haute-Savoie	Camille	BEAUQUIER
Seine-Maritime	Sandrine	HUREL
Somme	Michel	BOULOGNE
Somme	Laurent	SOMON
Vosges	Alain	RAPIN
Vosges	Patrice	JAMIS
Vosges	François	BAZARD
Vosges	Michel	HUMBERT
Yonne	Jean-Michel	DELAGNEAU
Essonne	Bruno	PIRIOU
Val-d'Oise	Jean-Pierre	ENJALBERT

Représentants des laboratoires vétérinaires et Directions des Services Départementaux Vétérinaires

LVD AUBE	Patricia	HERMITTE	DSV CHER	Françoise	COURTOIS-LIEBERT
LVD PAS DE CALAIS	Jacques	CATEL	DSV LOIRET	Hélène	LECOEUR
LVD VOSGES	Jean-Charles	JACOT	DSV LOIRET	Didier	ROOSE
LVD VOSGES	Claude	NOIRTIN	DSV SEINE MARITIME	Jean-Christophe	TOSI
			DSV VAL D'OISE	Didier	MAMIS

Personnalités :

Johann	BARON	coordinateur échino FDC 45
Florence	CLIQUET	A.F.S.S.A.- Nancy
Pascal	DROUIN	pdt FDC 45
Charlotte	DUNOYER	Fédération Nationale des Chasseurs
Sandrine	GERARD	Conseil Général du Loiret
Richard	GOFFETTE	DGAL
Annie	ROUILLEAUX	Paierie Départementale 54
Florian	TOLLE	Université de Franche-Comté
Philippe	VUILLAUME	Fédération Nationale des Chasseurs

B. LAURENT : Souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes et laisse la parole au Conseiller Général du Loiret, Monsieur BOURILLON, qui va être chargé aujourd'hui de nous accueillir dans ses murs.

M. BOURILLON : Remercie le Président LAURENT
Il tient déjà à présenter des excuses de Monsieur le Président DELIGE qui a du partir à Paris aujourd'hui.

Monsieur le Président de l'Entente Interdépartementale de Lutte contre la Rage et autres Zoonoses, Mesdames et Messieurs les Conseillers Généraux, Mesdames et Messieurs les représentants des services de l'Etat, Mesdames et Messieurs,

En tant que jeune adhérent à l'Entente Interdépartementale en 2004, le Département du Loiret, est heureux de vous accueillir pour votre premier conseil d'administration de l'Année. Selon votre tradition, votre prochain conseil d'administration se tiendra, je crois, vers le mois d'octobre, mais dans un département ancien adhérent.

Il remercie Michel GUERIN d'avoir œuvré pour que leur département aide l'Entente à poursuivre ses travaux. Après avoir contribué à l'éradication de la rage en France, votre engagement se porte aujourd'hui sur l'étude et la lutte d'une autre maladie transmise par la faune sauvage à l'homme : l'échinococcose alvéolaire, véhiculée par les renards.

Il espère que ces études conduiront à mieux faire connaître les moyens et les méthodes de contrôle de cette zoonose. Il a pu lire dans une récente synthèse de travaux de l'ERZ, que la présence du parasite est avérée dans une quinzaine de départements mais pas dans le Loiret. Il souhaite que la cartographie des risques que vous envisagez de créer soit un outil pédagogique qui permettra notamment de faire connaître les risques de cette maladie grave.

Son attention est d'autant plus grande à ce sujet pour deux raison : 1°) A la suite de ces travaux, les traces d'échinococcose alvéolaire ont été trouvées dans les départements de l'Yonne, département proche du Loiret.
2°) Le Loiret possède encore des zones maraîchères situées aux abords de la Loire. Or, les travailleurs maraîchers sont une population à risque important.

Il ne souhaite pas terminer sur ces notes un peu inquiétantes pour son département. Celui-ci propose de très nombreux autres aspects plus agréables. Le livre qui sera remis permettra de découvrir les richesses de patrimoine naturel et touristique du Loiret. Il souhaite à tous et à toutes une bonne matinée de travail au sein de son département et passe la parole au président LAURENT.

B. LAURENT : Remercie Monsieur BOURILLON pour la gentillesse de son accueil dans cette magnifique salle qui va servir pendant toute cette matinée à des travaux importants, qui sont des travaux budgétaires initialement, plus certains exposés qui sont un petit peu alarmants et dont les communications seront faites en deuxième partie de réunion..

Il tient également à remercier Monsieur GUERIN qui avait proposé de venir dans ce Loiret aussi accueillant et beau. Il précise qu'il a eu le plaisir de ne pas avoir de neige, Il ne sait pas s'il y en a eu beaucoup en général,

Il explique que certaines des personnes présentes ont pu être retardées ou même laissées sur le quai de la gare, parce qu'il y a des grèves aujourd'hui, mais Il espère qu'ils ne vont pas trop souffrir, car ils ne sont pas ici présents, ce qui est dommage pour eux . .

Deuxièmement, Il souhaite remercier également le Président DELIGE de la part de l'Entente, pour l'accueil qu'il a bien su accorder à l'Entente parce que ce n'est pas toujours évident d'organiser ce genre de réunion pour un département nouveau, Cela a été fait magnifiquement. Ce matin, l'ERZ a été accueillie avec le petit déjeuner, un petit peu comme à l'habitude dans tous les départements qui nous accueillent. C'est bien convivial, c'est toujours agréable de venir dans ces conditions. Parmi les gens ici présents, Il y a monsieur MONNIER, ou monsieur Jean VIAL, avec ses remarques quelques fois cinglantes, qui sont toujours là, présents, fidèles au poste, et ils apprécient à chaque fois l'accueil.

Mais il y a aussi quelques soucis d'élaboration budgétaire à régler. Il informe que l'assemblée dispose des éléments financiers dans les dossiers fournis ce jour. Le budget que le Président propose pour l'année 2005, ainsi que le compte administratif 2004 préparés en relation avec Madame ROUILLEAUX, Payeur Départemental 54, que nous accueillons toujours avec plaisir et qui a préparé, et conseillé pour l'élaboration de ce budget.

Il tient à remercier aussi personnellement l'ensemble des vice-présidents qui se sont levés, eux, une heure plus tôt, pour faire une réunion de Bureau ici, dans les murs du Conseil Général du LOIRET. Il remercie particulièrement Mme PESME qui vient de Troyes, Jean RAQUIN et Aimé CHALEON, Roger VIONNET, Jean VIAL bien entendu, et Jean-Paul BOLMONT. Monsieur BOLMONT est le nouveau membre du bureau, il vient de Meurthe-et-Moselle. Pour ceux qui ne le savent pas. Il est le maire de Malzéville, c'est le lieu où l'Entente est hébergée dans les locaux de l'AFSSA et nous avons d'énormes contacts avec le Département dont il fait partie. Le site Internet de l'Entente Rage est également accueilli par le Département de Meurthe-et-Moselle, le laboratoire est sous la coupe du Département de Meurthe-et-Moselle et L'ERZ entretient des relations étroites avec ce laboratoire et avec les DSV, c'est dire sa satisfaction de pouvoir l'accueillir au sein du Bureau..

Il accueille également les autres habitués Philippe VUILLAUME, qui représente la Fédération Nationale de la Chasse en même temps que la Fédération de la Meuse, ainsi que Madame DUNOYER, sa voisine, qui représente la Fédération Nationale des Chasseurs.,

Il a une pensée pour tous ceux qui ont été à la tâche pour que cette journée soit une réussite, Déborah GOTTSCHECK, qui est au four et au moulin en ce moment. Il précise qu'elle aura du pain sur la planche encore aujourd'hui ainsi que le directeur, Benoît COMBES. Il présente aussi les excuses de Stéphanie FAVIER, autre fidèle collaboratrice qui, elle, est en congé de maternité. Ce sera un bonheur pour elle. mais elle manque beaucoup. Il rappelle que le personnel est sur la brèche pour préparer non seulement les budgets mais aussi les actions qui ont été ordonnées.

Approbation du compte-rendu du dernier C.A.

Le Président s'assure que tout le monde a reçu le compte-rendu et demande à l'assemblée s'il y a des remarques. Il passe à l'approbation.

Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 09 octobre 2004 à Troyes à l'unanimité

Il laisse ensuite Madame PESME, trésorier de l'Entente, présentée le Compte Administratif 2004.

Le compte administratif

Mme J PESME : délègue à Benoît COMBES le soin de présenter les documents comptables.

Le Pdt B.LAURENT : rappelle que le compte administratif représente la vie comptable de l'Entente au cours de l'année 2004 avec ses rentrées, ses dépenses et ses problèmes financiers qui ont été exposés lors des dernières assemblées générales.

B. COMBES : Remercie le président LAURENT, madame PESME et Monsieur BOURILLON et salue l'assemblée avant d'entamer l'examen des comptes 2004.

Le tableau du compte administratif est présenté plus bas

Examen des recettes.

B. COMBES : Les recettes pour l'année 2004 ont été constituées pour une grande partie de la cotisation des départements.

Il rappelle à ce titre que la cotisation jusqu'en 2004 était de 4/1000e d'euro par habitant et celle ci est passée, avec l'accord à l'unanimité, lors du conseil d'administration à Archamps, en Haute-Savoie, à 5/1000e d'euro par habitant. Il précise, à ce sujet, aux membres du Conseil qu'il faut excuser l'ERZ auprès des services des différents Conseillers Généraux. Tous les services dans chaque département n'ont, en effet, pas eu forcément connaissance de cette information de changement de cotisation. Quand les titres de recettes 2005 sont arrivés, cette année, certains services ont été surpris de voir que le montant avait changé et qu'il ne correspondait pas à ce qui avait été budgété chez eux.

Pourtant cette décision approuvée à l'unanimité lors du Conseil du mois de février 2004, en Haute Savoie, était bien mentionnée dans le Compte Rendu. Il rappelle que chaque Conseil général choisit quel service ou quelle commission va suivre ce dossier et qu'il n'est pas facile à l'Entente de savoir exactement à quel service s'adresser. Cinq compte-rendus de chaque conseil d'administration sont distribués dans chaque département auprès du président et des délégués.

De fait, une partie des recettes 2005 arrivera un petit peu plus tard, et correspond à 20 %, Mais cet aspect là sera abordé lors de la présentation des budgets.

Les recettes départementales 2004 se sont montées à 99.976,00 €et les recettes de l'Etat, à 30.000,00 €.

Il rappelle les péripéties du dernier trimestre 2004 quand l'Etat a annoncé son désengagement total. Cela a été revu lors du dernier Conseil et l'ERZ a pu obtenir 30 000 € qui ont permis de ne pas mettre les clés sous la porte.

D'autres recettes, les produits divers de gestion courante, sur 1.236,77€ correspondent à des remboursements. Ainsi Chaque année est organisée une réunion avec les Fédérations Départementales des Chasseurs des départements adhérents. Elle est organisée en commun, avec la Fédération Nationale, ce type d'assemblée, et ces recettes correspondent en fait au prix de la moitié de l'organisation de la journée.

Le produit des immobilisations financières s ‘élève à 3.989,00 €

cette année et des produits exceptionnels pour une petite somme de 835,40€ qui correspondent à des remboursements de taux de change pour des achats des commandes de matériel américain pour suivre nos renards, on reparlera Il y a donc eu un surplus à récupérer qui, finalement, le bienvenu.

Il rappelle que l’excédent antérieur de fonctionnement qui se montait, à 99.344,17 € a permis de combler la différence entre nos dépenses et nos recettes. les recettes cette année, se sont montées en terme de fonctionnement à 235.280,44 € qui ont été dépensées de la façon suivante :

Dépenses de Fonctionnement :,

Les dépenses de fonctionnement sont essentiellement consacrées aux activités de terrain, et notamment à tout ce qui est déplacement. Il invite à constater que, dans cette répartition des dépenses, les frais les plus importants sont ceux des frais de déplacement, les indemnités de déplacement auprès du personnel puisqu’il y a constamment au moins une personne qui est en déplacement sur le terrain ainsi que les frais de carburant.

Les fournitures non stockées correspondent essentiellement à l’achat de cartouches pour réaliser les opérations de tir de nuit pour les renards, et l’épidémio-surveillance de la rage.
Les frais de petit équipement correspondent à différents outillages qui nous permettent de manipuler les renards .

Les seuls vêtements de travail acquis cette année ont été une paire de gants chauds pour les opérations de tirs de nuit en hiver parce que, la main à la fenêtre quand il fait très froid, c’est assez pénible à supporter.

Les fournitures administratives, papier, cartouches d’imprimante, etc. sont elles aussi indispensables. Les dépenses diverses, sont, par exemple, les cotisations à la Société Française de Parasitologie, certains abonnements, le paiement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour l’édition des paies, etc … ,

Les rémunérations d’intermédiaires, sont quelques prestataires de services, notamment l’assistance pour les ordinateurs, et la maintenance des logiciels d’informatique et de comptabilité. l’impression des documents.

Il rappelle qu’une des missions de l’Entente c’est de communiquer. Une attention particulière est portée à l’information pour que l’ensemble des départements adhérents et notamment tous les Conseillers Généraux délégués à l’Entente reçoivent tous celle ci, régulièrement, sur nos travaux, ce qui explique les sommes assez importantes consacrées à cette rubrique.

Les frais postaux, ,proportionnellement, prennent une certaine importance par rapport à l’ensemble de ce budget. De fait, il y a des nombreux destinataires de toutes les productions. Ce qui correspond à environ 10 % de notre budget de fonctionnement.
Les dépenses, incompressibles sont les dépenses de personnel. Il n’y pas de charges financières.

L’année dernière, nous avons été contraints d’annuler le titre de la cotisation du département du Cher qui a renouvelé son adhésion cette année mais cela génère une dépense non prévue.

Le total des dépenses se monte à 204.421,32 €
Il interroge l’assemblée sur cette partie.

B. LAURENT : Souhaite expliquer à l'assemblée un petit peu les difficultés rencontrées l'année dernière au point de vue trésorerie, et non pas au point de vue budgétaire.

Il rappelle les retards de paiement, du reliquat 2003 des paiements des subventions, de l'Etat, puis de son premier versement 2004. Il a été demandé aux Départements de verser le plus rapidement possible leurs cotisations de façon à ce que les salaires puissent être versés aux collaborateurs. Il évoque les petites tensions sur la fin du mois de mars 04 et cite Benoît Combes, qui a accepté de retarder le versement de son salaire pour ne pas pénaliser ses collaborateurs directs dans leur vie.

Ce n'était pas un problème budgétaire. Il rappelle également qu'un peu plus tard, l'Etat a annoncé qu'il ne verserait pas ses subventions en 2004 alors que celle ci était budgétées en début d'année.

Cela a fait l'objet d'un grand débat à trois, et finalement l'Etat a accordé un versement de 30.000 €, débloqués rapidement de façon à finir l'année au point de vue trésorerie.

L'autre problème de l'année 2004 a été de perdre un des collaborateurs, Frantz CATARELLI, qui a, selon lui, largement marqué par son passage, l'évolution de l'échinococcose. Le travail accompli par lui n'est pas à refaire. A présent, le travail continue, mais il avait managé le gros rush initial du travail pour ce qui était des récoltes de fèces, les conditionnements, les organisations, les contacts avec les Départements.
Tout ceci n'est plus à faire, si bien que le personnel restant, même si il est surchargé de travail par l'absence de S.FAVIER en plus, peut continuer à avancer presque en roue libre.

Il interroge l'assemblée pour cette partie fonctionnement. Comme il n'y a aucune question, il passe à la section d'investissement et laisse la parole à Monsieur COMBES.

B. COMBES : L'investissement : Il présente les recettes d'investissement. qui ont été constituées d'une part d'un excédent de fonctionnement de 2004 pour 2.100,00 €,et le fond de compensation de la TVA pour 2.920,00 €

ainsi que la dotation globale d'équipement qui a été légèrement moins forte que ce que nous attendions, il y a eu de gros retards de paiement et des restrictions un peu sévères en fin d'année sur ces aspects-là. n'ont été reçus que 207,20 € par rapport aux 350,00 € qui étaient attendus

Il y avait aussi un reliquat sur l'année dernière, un reste positif de 714,26 €. L'ensemble représentant un total en recettes de 5.943,44 €. Ces sommes ont permis la réalisation du seul objectif en terme d'investissement qui était de disposer d'un congélateur moins 80°c.

Il s'agit d'un congélateurs particulier qui nous permet de décontaminer tout le matériel qui arrive à l'Entente que ce soit des intestins de renards ou des crottes de renards et seule la température de moins 80°pendant quatre jours permet d'être sûrs de manipuler ensuite du matériel totalement décontaminé. Le congélateur acquis se montait à5.999,14 €

Ce qui fait que nous aurons cette année, du fait de cette baisse d'investissement en 2004 une faible Dotation globale d'équipement.

B. LAURENT : Soumet la présentation du compte administratif à la discussion puis au vote.
Il explique que la présentation de ce compte administratif s'est voulue claire de façon à pouvoir le lire et l'interpréter rapidement. La présentation administrative du budget, pèse dix fois plus lourd, avec beaucoup de lignes et beaucoup de reports de ligne à ligne, ce qui n'est pas toujours aussi lisible que la présentation que l'assemblée a devant les yeux.

Le Compte Administratif de l'Entente pour l'exercice 2004 est adopté à l'unanimité.

Il remercie l'assemblée et passe à la présentation du budget 2005.

B. COMBES : Souhaite aborder le budget par les recettes certaines pour cette année. Il laissera la parole à Monsieur GOFFETTE à un moment donné pour bien confirmer les montants inscrits pour les subventions de l'Etat.
La présentation du budget 2005 est donné dans le tableau suivant.

L'excédent de fonctionnement antérieur pour cette année est de 30.804,42 €. Comme chaque année, la répartition de cet excédent n'interviendra pas dans la présentation du budget principal. La partie recettes du budget 2005 n'est présenté qu'avec les recettes certaines. Ce n'est que lors de l'examen de la décision modificative lors du conseil d'administration du mois d'octobre, que sera réparti cet excédent de fonctionnement de façon à assurer la totalité du budget annuel si il y a des déficits dans l'une ou l'autre des rubriques.

Les recettes de l'Etat, cette année, devraient être, ce qui sera confirmé par Monsieur GOFFETTE dans quelques minutes, de 50.000,00 €.

La participation des Départements a considérablement augmenté, il faut dire que nous sommes passés à 41 Départements au lieu de 39 déjà l'année dernière.

Nous avons, en 4 ans, beaucoup augmenté le nombre des départements adhérents. nous étions à 31 départements en 2001, nous sommes passés à 41 Départements maintenant. Il exprime sa satisfaction de constater l'intérêt que les Départements portent aux travaux de l'ERZ. Ils sont impatients de connaître le statut de leur territoire par rapport à l'échinococcose alvéolaire. Il précise que dans quelques instants, certains départements seront surpris des résultats.

Les recettes apportées par les cotisations des départements se montent à 130 000€. Les produits d'immobilisation financière se montent quant à eux à 4.100,00 €

Les recettes fixes en 2005 se montent donc à 180.000,00 € correspondant donc à la participation de l'Etat et à la participation des Départements, Ce qui représente un montant total de recettes pour notre fonctionnement de184.100,00 €.

B. LAURENT : Présente Monsieur GOFFETTE, chef du bureau santé animale de la DGAL, qu'il a le plaisir d'accueillir pour la première fois dans ce Conseil. Il remplace Nathalie MELIK dans cette tâche. Cette dernière était venue en octobre dernier annoncer que l'Etat acceptait de verser 30 000 € l'année dernière et Monsieur GOFFETTE devrait confirmer le versement de 50 000 € en 2005. Il rappelle que tant que l'argent n'est pas versé, il n'est jamais sûr que l'ERZ va le recevoir.

Toutes les grandes administrations ont des renouvellements tous les ans, tous les deux ans, et il y a eu quelques changements à l'AFSSA et à la DGAL et il espère que les échanges seront fructueux avec les nouveaux arrivants. Il s'adresse à Monsieur GOFFETTE et l'informe qu'il faudra bientôt aller le voir. L'entente fournit chaque année des rapports et des comptes rendus à la DGAL mais fait également des propositions d'actions que les Conseils Généraux ont bien voulu engager dans la lutte contre les maladies prises en compte.

Il rappelle enfin que l'Entente garde la rage comme priorité, à juste titre, et laisse Mr. GOFFETTE prendre la parole.

Monsieur GOFFETTE :Remercie le Président LAURENT, pour son accueil. Il reconnaît que 2004 a été une année quelque peu difficile. Il apporte officiellement toutes garanties en ce qui concerne la participation de l'Etat qui s'élèvera pour le moins à 50.000,00 €, comme prévu, donc, dans la présentation budgétaire.

Il assure que cette participation sera effectivement mise en œuvre pour l'année 2005. Mais souhaite détailler son contenu quand la discussion sera plus avancée. Notamment, à l'occasion de la présentation de Madame CLIQUET, on sera certainement amené à envisager d'autres actions dans un partenariat très, très serré.

B. LAURENT : Souhaite expliquer, au niveau du ''fonctionnement Dépenses'', l'apparition en toute première ligne d' un chapitre qui n'était pas prévu les autres années, c'est le virement sur la section d'investissements, pour une raison bien particulière, de 540,00 € :

Pour diminuer les frais de déplacement des collaborateurs, stagiaires ou collaborateurs directs, notamment sur les déplacements sur la Haute-Savoie et sur le Doubs, il a été fait le choix de prendre un logement, un tout petit logement, sur place, entre Pontarlier et Annemasse, qui nous permet d'accueillir deux personnes et ces deux personnes, vivront dans cet appartement-là et ça nous permet de ne pas verser d'indemnités de déplacement pour ces étudiants ou pour les collaborateurs quand ils sont sur place, ce qui fait diminuer un petit peu le coût du montant total des dépenses de fonctionnement d'environ 6.000,00 €.

Donc, pour nous, c'est une nouvelle rubrique de dépense, mais aussi une économie non négligeable. Le virement à la section d'investissement correspond à la caution parce que c'est de l'argent immobilisé que nous n'avons pas, qui apparaît dans la ''section investissements'' comme vous le verrez tout à l'heure. Donc, ces sommes sont calculées sur la base des kilomètres effectués chaque année par les trois véhicules de l'Entente, avec une consommation moyenne pour l'ensemble de ces kilomètres.

B.COMBES : Les fournitures non stockées, augmentent légèrement par rapport à ce qui a été consommé au compte administratif ; vous en comprendrez la raison tout à l'heure avec l'augmentation de l'effort d'épidémio-surveillance par rapport à la rage et du coup, il a fallu augmenter le nombre de cartouches et de matériel nécessaires pour les opérations de tir de nuit pour les prélèvements de renards, donc pour un montant de : 2.175,00 €
cette année.

Les frais de petits équipements, toujours pareil, le matériel, nous avons vu en quoi ça consistait tout à l'heure, pour : 870,00 €.

Les vêtements de travail, on ne s'habillera pas très cher à l'Entente, encore cette année, pour : 87,00 €,

Parce que nous avons été contraints, en fonction de ces recettes certaines, d'établir vraiment au plus juste chacune des rubriques.

B. LAURENT : Comme à l'habitude, Il explique qu'il ne voulait pas que l'excédent de fonctionnement de l'année dernière se réintègre immédiatement dans la proposition de budget principal, de façon à ce qu'on puisse tenir le maximum avec les rentrées de cette année, et non pas avec ce qu'il y avait de l'année dernière, et à la Décision modificative c'est-à-dire en septembre, nous les réintégrerons pour pouvoir finir l'année. Ça a, pour conséquences, auprès du directeur, de dire : « il faut que je tienne l'année avec ça ».. L'ERZ essaie de se tenir au plus près pour faire un maximum d'économies.

Si tout l'argent est déployé au début les dépenses sont plus faciles à faire, sans regarder, puisque on est couvert, les paiements sont effectués, mais l'excédent se retrouve fortement altéré au bout de l'année.

Nous avons, donc, calculé combien de temps nous allions durer. Il manquera un mois et demi, c'est-à-dire 1,5/12e en moins des propositions globales ce qui fait que ce chiffre de pourcentage de chiffre arrondi se retrouve non arrondi. Il faudra compléter à l'automne. mais le moins possible à la Décision modificative de façon à pouvoir retrouver cet argent l'année suivante.

B. COMBES : En détaillant l'entretien du matériel roulant ,1740 €, explique qu'il pense à tous les déplacements. La nouvelle campagne de vaccination affecte beaucoup la rubrique frais de déplacements. C'est un sujet qui sera repris lors de la discussion sur la rage avec Mr. GOFFETTE..

Les locations mobilières, représentent le petit studio loué dans le Doubs.,: 3.450,00 € pour l'année,

Les primes d'assurances : 5.920,00 € La somme totale réelle à budgéter est de 6500 euros. Ces dépenses d'assurances sont incontournables et on sera bien obligés de les faire dans leur totalité. Les dépenses diverses pour : 1.740,00 € Et les rémunérations d'intermédiaires pour : 1.305,00 €.Les publicités et publications, reste une rubrique comptable relativement élevée aussi :4.600,00 €. Les déplacements, les frais de déplacement 14.767,00 €, seront vraisemblablement à revoir à la hausse suivant les conditions de l'année.Et enfin les frais postaux qui restent toujours très élevés pour 5.655,00 €,
La section de fonctionnement général représentent un total général de : 48.950,00 €.

Les frais de personnel pour :130.400,00 €

Il rappelle que le technicien F CATARELLI n'a pas été remplacé, ce qui représente une part de salaire en moins

Il explique qu'entre ce départ et le congé de maternité de D GOTTSCHECK, les dépenses relatives au personnel en 2004 ne sont guère différentes de l'année 2005.

Le montant de charges de personnel de 130.400,00 € pour l'année. 2005 a été budgété dans sa totalité.
Indemnités élus, conseillers techniques et donc les charges de gestion courante, pour : 4.750,00 €.

Il n'est pas possible de chiffrer les dépenses imprévues à venir.

Le budget se trouve alors équilibré en termes de fonctionnement à 184.100,00 €.

La section investissement sera très vite étudiée puisque seules quelques dépenses de type informatique sont prévues.

Recettes d'investissement :
540,00 € évoqués précédemment qui correspondent à l'immobilisation, correspondant à la caution versée pour l'appartement. Fond de compensation de la TVA pour :1.700,00 € Et une dotation globale d'équipement, étant donné la baisse de nos investissements d'année en année que nous estimons à :100,00 € cette année, Et donc des recettes pour : 2.340,00 €.

Ce qui ne va pas permettre d'investir énormément, mais Il n'y a quand même pas énormément de gros achats à faire cette année et les dépenses d'investissement vont se limiter à acheter du matériel pour la cartographie vraisemblablement ou un petit peu de matériel qui permettra de faire peut-être un CD dont on parlera au cours de la discussion tout à l'heure sur l'échinococcose alvéolaire.

Les dépenses d'investissement seront réparties comme suit :

- 55,70 € qui correspondent au déficit de l'investissement de 2004 - 1.744,30 € qui sont présentés pour le matériel informatique que nous allons acquérir - et 540,00 € pour le cautionnement évoqué plus tôt. Soit un total de 2.340,00 € qui correspond à nos recettes certaines.

B.LAURENT : Demande à Madame ROUILLEAUX, payeur départemental 54, de commenter le compte administratif 2004 et le budget 2005.

Mme ROUILLEAUX : Approuve le Compte administratif qui est identique en tout point au compte de gestion. Et n'a aucun commentaire à formuler sur la proposition de budget.

B.LAURENT : Soumet cette présentation du budget 2005 à discussion puis au vote.

Le budget primitif 2005 est adopté à l'unanimité.

MR TOURNIER (JURA) : Rappelle que l'on dispose d'une garantie de l'Etat pour des subventions à hauteur de 50 000 € mais qu'avant cette subvention était de 80.000,00 € .

Il s'interroge sur la capacité de l'ERZ à n'utiliser que cette somme là. La presse lui rappelle sans arrêt que des actions, il va y en avoir à mener. Et L'activité de l'Entente n'a cessé d'augmenter alors, vu les tâches qui attendent les techniciens, est ce que cette somme suffira ? Il n'est pas question de gâcher l'argent mais d'en recevoir à hauteur de ce que l'Etat attend de l'ERZ. Il signale la baisse du budget consacré à la communication. Il trouve que ce n'est pas bon.

Il trouve cela regrettable car lui, avant d'être délégué à l'ERZ, il ne connaissait pas les zoonoses et les élus de son département ne connaissent pas non plus. Un membre de sa famille est mort de l'échinococcose alvéolaire, il y a une quinzaine d'années.

Mais il ajoute que les écoles ne connaissent pas du tout. Il souhaite ardemment que quelque chose soit fait dans le sens de la communication. Il s'inquiète ensuite que dans son village, avec l'école, les enfants s'amusent à aller dans les vignes chercher la salade, la doucette. Il voudrait être sûr que c'est sans danger. En sortant d'ici, Il apprend que ce n'est pas bien, parce qu'il y a quand même des risques. Alors il pense qu'on a un public à toucher au niveau de l'éducation, et que le budget alloué à la communication est trop faible.
Sur le terrain, il regrette qu'on ne ressente pas assez ce qui se fait au niveau de l'Entente. Il précise que ses interrogations ne sont pas désobligeantes loin de là.

B. LAURENT : Explique que lui même, aidé de B.COMBES et des membres du Bureau, cherche à compléter les financements réduits du ministère de l'Agriculture. Ses recherches portent auprès des ministères de la Santé et de l'Environnement. Il espère trouver Les financements nécessaires pour faire cette action globale sur l'échinococcose et la rage. Il espère en fait, revenir au système antérieur ou l'Etat finançait à hauteur de ce que les départements payaient.

Pour la deuxième question, il admet qu'à Troyes, le problème de la communication a été soulevé. L'Entente a communiqué. Il rajoute que cela a été fait en collaboration, car l'Entente n'est pas toute seule non plus dans le domaine de l'échinococcose. Beaucoup d'organisations, l'AFSSA, les chasseurs participent également. Nous avons distribué ou participé à la distribution de 30.000 brochures à travers la France par l'intermédiaire et des chasseurs, des vétérinaires, des élus mais pas des écoles. Il y a eu de la communication, on ne peut pas tout faire non plus. Pour la rage, il y a eu des affiches, et là on en a eu assez. Et puis, il souhaite faire à l'Assemblée une proposition. A propos de l'investissement, cela a été évoqué à Troyes, trouver le moyen de faire un film, un CD, une technique de communication qui puisse être transmise et diffusable facilement.

L'autre grand outil de communication, c'est aussi notre site Internet qui est visité par de nombreuses personnes. Au niveau des écoles, maintenant, elles sont équipées dans le domaine de l'Internet, elles peuvent se connecter sur le site Internet et avoir tous les renseignements nécessaires. Les enseignants ont les bases de discussion pour les enfants avec toutes les questions que chacun se pose. Mais il faut aller aussi faire l'effort de chercher un peu. Il donne les lieux où chercher, mais l'idée, c'est aussi de transmettre, c'est pour cela qu'il faudrait faire un CD. Il souhaite quelque chose qui marque et qui passe aussi par les grands médias. Chaque fois que B.COMBES fait appel à eux, ils viennent mais il faut répéter l'information.
Il reconnaît qu'il s'agit de question cruciale qu'il convient de soulever.

D. GOTTSCHECK : Suggère que le Conseil Général de chaque département, informé par nous, fasse le relais avec ses écoles.

TOURNIER : Répond qu le Conseil Général peut intervenir au niveau des collèges, C'est quand même les mairies qui interviennent au niveau des écoles primaires et il faudrait pour les lycées avec la Région. C'est vrai que c'est une piste qu'il faut explorer.

B. COMBES : En terme de communication, il rappelle qu'effectivement, les partenaires privilégiés, les cibles, sont quand même les conseillers généraux à qui on envoie un certain nombre de documentations.

Il évoque à nouveau les 100.000 petites plaquettes sur l'échinococcose alvéolaire éditées par l'Etat et et dont l'Entente a pris 30 % à sa charge en terme de diffusion. Il garantit que ces 30 % sont partis partout. Il nous en reste, que très peu encore à placer et on nous en redemande encore. Les fédérations des chasseurs sont aussi nos destinations privilégiées. puisque ce sont nos partenaires privilégiés sur le terrain et c'est aussi à eux que l'on envoie beaucoup d'informations car c'est quand même un public assez ciblé, assez sensible, par son activité à l'échinococcose alvéolaire.

J. P. DELPONT (CANTAL) : Pense qu'il y a aussi un très bon relais, ce sont les Mutualités Sociales Agricoles. Il est médecin conseil prévention MSA et dans le Cantal, une campagne a été faite en 1997 sur le secteur qui avait été le plus touché, dans le nord cantal, où on avait trouvé deux cas d'échinococcose. Hier encore, il n'y avait toujours que deux cas cliniques, donc l'intervention a porté ses fruits.

Je crois que les MSA sont de très bons relais.

B. COMBES : Informe que la Mutualité Sociale Agricole a contacté l'Entente par l'intermédiaire de l'Université de Franche-Comté, avec l'AFSSA également pour un programme le nord Aveyron, pour faire une opération en commun, à la fois de diagnostic et de contrôle et de vérification auprès du public qui s'adresse à la MSA ; et avec comme objectif, d'avoir une action technique sur le terrain pour ces territoires-là.

L'Aveyron n'adhère pas encore à l'Entente, mais nous espérons bien pouvoir les convaincre d'adhérer, cela fera une jonction avec le Cantal. L'ERZ travaille donc aussi avec les MSA, et il rajoute qu'on travaille beaucoup avec la MSA du Doubs également.

Mme GOUSSEREY (HAUTE SAONE) : Souhaite aussi intervenir sur le thème de l'information. Elle a été sensibilisée à ce problème car le lendemain de la réunion à Troyes, elle a appris qu'un membre de sa famille, une jeune de 23 ans, avait contracté l'échinococcose avec une tumeur de 10 cm au foie.

Cette jeune fille s'est alors rendue compte qu'elle n'en avait jamais entendu parler quand elle était jeune et ado. Donc, c'est vraiment qu'il y a un manque d'informations. On peut aller sur le site Internet pour trouver des infos, mais si on n'en a jamais entendu parlé, on ne va pas aller sur le site. Donc, il faut déjà informer. Elle est sûre qu'après, les enseignants trouveront ces renseignements.

Elle rajoute que sur le département de la Haute-Saône, on est prêt à faire une information, mais on se demandait comment la faire et si on pouvait se procurer ce genre de plaquette ou s'il fallait en éditer soi-même pour les transmettre.

B. COMBES :La Direction Générale de la Santé en a édité 100.000, qui sont pratiquement épuisées maintenant, mais L'ERZ dispose des maquettes informatique de ces plaquettes, ce qui a permis à certains Départements, notamment au niveau des la Fédérations des Chasseurs de diffuser dans leur journal local, l'ensemble de la plaquette comme ça. C'est ce qu'a fait la fédération du Doubs.

Il invite mme GOUSSEREY à reprendre contact la semaine suivante pour lui faire passer ces maquettes informatiques.

Mme GOUSSEREY : Explique que le Conseil général de haute Saone avait envisagé de le diffuser grâce à son journal local qui paraît dans tous les foyers.

B. LAURENT : Je crois que c'est une excellente idée et l'ERZ peut prendre contact avec les présidents chaque Conseil Général adhérent qui édite son journal local plusieurs fois par an. Et qui pourrait consacrer une page complète de son journal. Cela ne coûterait pas cher ni à l'Entente ni au Conseil Général

B. COMBES : Souhaite compléter cette information en rappelant que la Direction Générale de la Santé a donné l'autorisation de mettre cette plaquette sur notre site Internet qui est ouvert à tout le monde et à partir de là, chacun peut la copier pour l'éditer sans souci.

M. STIENNE (PAS DE CALAIS) : Soumet à l'Assemblée l'idée qu'il vient d'avoir avec son collègue du Pas de Calais. Le Conseil Général dispose aussi d'une revue départementale qui s'appelle ''L'Echo rural'' qui est distribué dans chaque foyer. Il suggère de demander au président du CG de réunir le directeur de cette revue avec les conseillers généraux membres de l'Entente et peut-être un membre de la Direction, et de faire une réunion avec la presse locale afin de pouvoir donner le maximum d'informations. Il serait peut être même intéressant de voir avec les revues agricoles.
Il suggère également que la même chose soit faite dans les collèges, et même peut-être inviter leurs amis des Régions à faire de même dans les lycées.
Il demande ensuite si des gens du Bureau pourraient se déplacer dans le département du Pas-de-Calais ou dans d'autres départements pour faire ce genre d'informations avec eux ?

B. COMBES : Informe que D.GOTTSCHECK ou lui, répondent à toutes les sollicitations, mais il faut qu'elles soient concrètement formulées.

B.LAURENT : après avoir demandé s'il y avait d'autres questions sur la partie budgétaire, clôt la partie administrative de cette réunion et souhaite passer aux exposés scientifiques. Ces exposés vont être faits par notamment par Florence CLIQUET, qui accompagne l'ERZ non seulement aujourd'hui mais en permanence comme conseillère scientifique au sein de l'Entente. Il est satisfait des excellents contacts avec l'AFSSA. F.CLIQUET gère l'ensemble de l'organisation de problèmes de Rage et précise t il, du grand problème de la rage qui revient. F.CLIQUET est donc en première ligne pour les vaccinations et pour la protection du territoire français.
Il la remercie pour le travail qu'elle a fait et qu'elle va présenter.

B. COMBES : Présente l'ordre du jour des aspects techniques présentés et rappelle que les deux sujets principaux de l'ERZ sont la rage et l'échinococcose alvéolaire. La rage est actuellement un sujet brûlant, l'échinococcose alvéolaire est toujours très tiède. Mais la rage est la préoccupation principale en ce moment puisque nos voisins Allemands se sont un peu laissés déborder.

Il y aura d'abord l'exposé de Florence CLIQUET sur la rage, la situation de la rage en Allemagne et en France, ensuite, F.CLIQUET terminera par un exposé de Florence sur les résultats obtenus dans les analyses sur l'échinococcose alvéolaire. Un exposé également de Florian TOLLE de l'Université de Franche-Comté sur les différentes analyses spatiales que l'on peut faire avec les résultats que nous détenons maintenant et c'est là que l'Assemblée pourra constater que l'on a quelques surprises sur les départements.

Il montrera, département par département, où sont positionnés l'ensemble des points, positifs, trouvés dans chacun des départements où nous en avons trouvé. D.GOTTSCHECK parlera enfin du programme sur le renard urbain et l'échinococcose alvéolaire qui sont en cours sur Annemasse et sur Pontarlier.

Florence CLIQUET : remercie le Pdt LAURENT et B.COMBES.
Les diaporamas de F.CLIQUET sont présentés dans les pages qui suivent les commentaires correspondants.
Je vais faire une présentation rapide sur la rage, sur la situation de la rage en Europe, préoccupation de la France.

Je parlerai également un petit peu de la rage fossoïde, cela me semble important, et ensuite après les discussions sur la rage, les résultats sur l'échinococcose alvéolaire.

La situation de la rage en Europe en 2003 est résumée dans la carte présentée, à peu près 10.000 cas enregistrés au niveau de la rage terrestre et de la rage sur les chauves-souris, et comme on peut le constater, les foyers les plus importants demeurent dans les pays Baltes. Ces pays sont très fortement contaminés, en particulier avec la rage des racoon-dogs, les chiens viverrins, et restent contaminés les pays qui ne font pas de vaccination orale, c'est-à-dire Biélorussie, Ukraine, et Russie. Dans ces pays, aucune mesure efficace n'est menée, même si en Russie, des campagnes de vaccination orale sont menées ça et là, mais de façon complètement inefficace. Il existe également des foyers importants dans l'Europe du Sud, en particulier en Croatie, Slovaquie, Turquie, pour la rage canine.

En Allemagne, la situation est préoccupante, car comme vous pourrez le constater, on a toujours en 2003, un foyer important de rage dans le land de La Hesse.

En 2004, nous n'avons malheureusement pas les données pour toute l'année 2004, car le Centre collaborateur OMS allemand n'a toujours pas publié le fameux ''rabies-bulletin'' d'Europe, qui est un bulletin épidémiologique avec toutes les données de l'Europe.

Situation de la rage en France et en Europe

Derniers résultats des travaux épidémiologiques sur l'échinococcose alvéolaire

La rage en Europe 2003

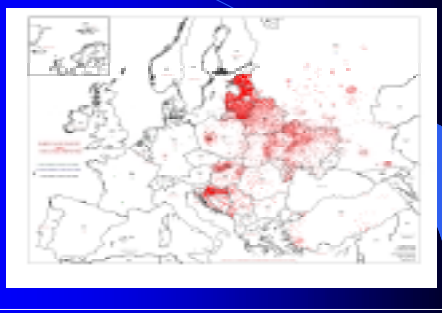

Données disponibles en 2004
(Rabies Bulletin in Europe)

- Au 30 septembre, un total de 3482 cas de rage terrestre est enregistré dans l'ensemble de l'Europe.
- Les pays d'Europe de l'Est (Ukraine, Russie) et les pays baltes continuent à être les pays les plus infectés.

Situation épidémiologique de la rage terrestre en Allemagne de 1997 à septembre 2004

Land	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Nord Westphalie	30	55	30	35	9	0	0	0
Hesse	14	26	9	83	24	34	24	17
Rhénanie Palatinat	9	2	0	0	0	0	0	0
Bavière	2	1	8	57	3	1	0	0
Sarre	27	11	0	1	0	0	0	0
Saxe	1	9	8	6	4	0	0	0
Total	83	104	56*	182	41**	35*	24	17

* cas de rage importée

Rage terrestre en Allemagne en 2004
(données non encore publiées)

- Total de 34 cas de rage terrestre dont :
  - 28 cas en Hesse,
  - 5 cas au Bade Wurtemberg,
  - 1 cas de rage importée en Basse Saxe.
- Campagnes de vaccination orale d'urgence organisées fin novembre en Rhénanie Palatinat et au Bade Wurtemberg mi-décembre (source : réunion à Bruxelles, 27 janvier 2005).

Cas déclarés à l'AFSSA en janvier 2005

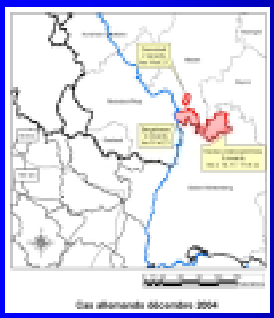

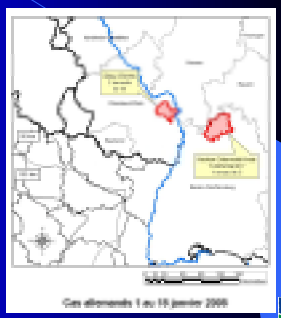

❑ **E.R.Z** ❑
Domaine de Pixérécourt – B.P. 43 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
Ententeragezoonoses.com

Nous n'avons les données que jusqu'au 30 septembre pour l'année 2004 et en Europe, on a enregistré, 3.482 cas de rage terrestre. Il semblerait qu'on assiste à une légère diminution mais certains pays pratiquent une surveillance plus ou moins sérieuse selon les années. On peut donc encore dire que la rage est un problème en Europe parce qu'on retrouve encore beaucoup de cas.
La situation de l' Allemagne:

Sur le graphique, sont représentées les données de 1997 à septembre 2004, en fonction des différents '*'landers*'' allemands et ici sont reportés les totaux de rage terrestre, y compris les cas de rage importés pour l'année.

Donc, vous constatez que pour les totaux, nous enregistrons un nombre de cas importants jusqu'aux années 2000 et à partir de 2000, on assiste à une baisse du nombre de cas de rage. Si l'on se penche maintenant sur les landers, on constate que la plupart des landers à partir de 2001 ne déclarent plus de cas de rage, donc c'est assez récent, et à partir de 2002 et 2003, seule La Hesse, continue à enregistrer de nombreux cas et on ne voit pas vraiment de progrès depuis, 2001 car toujours de nouveaux cas sont recensés.

Je voulais également vous parler de la Sarre. Je pense que vous vous en souvenez, le dernier cas de rage en Sarre, tout près de chez nous, a été enregistré en mars 2000 sur un renard, et c'est ce cas-là qui a incité la DGAL à proposer des mesures de campagnes de vaccination orale les années 2001, 2002 et 2003. 2001 et 2002 deux campagnes, et 2003, une seule campagne.

La France a stoppé ses campagnes de vaccination orale il y a maintenant plus d'un an et demi, à l'automne 2003. Concernant les cas totaux de rage pour l'Allemagne en 2004, ces données ont été obtenues par téléphone, et confirmées au cours d'une réunion à Bruxelles le 27 janvier : L'Allemagne a enregistré, en fait, un total de 34 cas de rage terrestre pour 2004 dont 28 en Hesse, 5 au Baden Wurtemberg t 1 cas de rage importé en Basse Saxe.

Lorsqu'on se penche sur ces résultats et qu'on les compare avec le tableau précédemment présenté on constate qu'en Hesse, le nombre de cas de rage est toujours aussi important pour 2004.

Les 5 cas recensés au Baden Wurtemberg au mois de décembre sont plus préoccupants. Au tout début du mois de décembre, le Baden Wurtemberg a été réinfecté avec plusieurs cas sur animaux terrestres et la Rhénanie Palatinat, fin novembre, était très inquiète parce qu'elle avait peur d'être réinfectée. La rage était à une vingtaine de kilomètres du Rhin et la Rhénanie Palatinat a décidé de mener une campagne d'urgence fin novembre sur un tout petit territoire le long du Rhin.

La réunion à Bruxelles était organisée par la DG Sanco avec la Belgique, Luxembourg, Allemagne et France, pour parler des préoccupations de la rage en Allemagne.

Nous avons eues, très récemment, en janvier 2005, d'autres nouvelles des cas de rage en Allemagne, du mois de décembre. Elle présente la carte d'Allemagne, le Rhin avec le land de la Sarre, le land de la Rhénanie Palatinat, le land de Hesse, la Bavière et le Baden Wurtemberg.

En Hesse du nord, se concentraient jusqu'à présent tous les cas avec un seul foyer ; mais depuis 2003, ce foyer s'est scindé, pour des raisons encore inconnues. En Hesse, depuis 2003, il y a deux foyers de rage qui sont assez distants, et en décembre, le foyer le plus au sud a conduit la Rhénanie Palatinat à mener une campagne de vaccinations le long du Rhin, car les Allemands avaient peur que le Rhin soit franchi.

Les constats (1/2)

- La situation de la rage en Hesse depuis 2001 est stable avec une trentaine de cas recrutés chaque année en dépit de l'organisation régulière de campagnes de vaccination orale à l'aide de densités d'appâts importantes. Depuis 2003, deux foyers de rage en Hesse (contre un auparavant).
- Deux landers réinfectés en l'espace d'un mois, libres de rage depuis de nombreuses années.

Les constats (2/2)

- De novembre 2004 à janvier 2005, la vague de rage a progressé de 40 km vers l'ouest et vers le sud est.
- A ce jour, la rage vulpine est présente dans 4 foyers dont **2 sont situés à environ 60 km de nos frontières**.
- Nombreux prélèvements réalisés (26500 en 2003) mais essentiellement en tir, ce qui constitue un bon échantillonnage pour le suivi de la vaccination mais un mauvais suivi pour détecter les cas.

En 2005, l'ERZ et l'AFSSA prévoient en accord avec la DGAl

- D'augmenter la pression de surveillance auprès de nos frontières afin d'être en mesure de détecter au plus vite un éventuel cas. Les animaux suspects seront privilégiés.
- De mettre en oeuvre les mesures de prophylaxie nécessaires afin de protéger le statut indemne de notre pays, acquis au terme de 30 années de lutte.

Surveillance en France en 2004

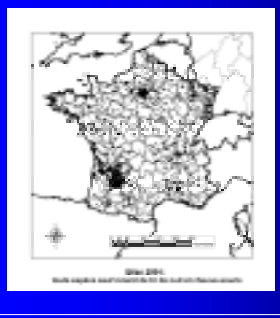

Total de diagnostics de rage réalisés : 1695 (1542 animaux suspects et 153 tirs de nuit).

Surveillance en France en 2004 près de la frontière avec l'Allemagne

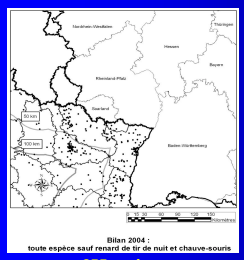

255 analyses

161 analyses

Plan d'épidémiosurveillance renforcée

Mis en œuvre début 2005
Réunion de cadrage prévue à Nancy le 22 mars 2005

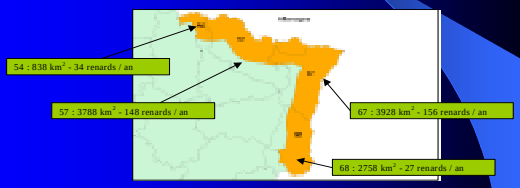

Mesures de prophylaxie

Vaccination orale des renards par largage d'appâts antirabiques au printemps :

- Une campagne sur une surface d'environ 50 km² en vis à vis de la zone vaccinée en Allemagne au bord de notre frontière et au même moment qu'en Allemagne (fin mars).
- Une campagne « classique » par hélicoptère sur une zone d'environ 4000 km² située en bordure de la frontière.

L'objectif est d'immuniser préventivement le maximum de renards afin d'éviter une flambée de rage si cette dernière réapparaissait en France.

Vaccination manuelle aux terriers

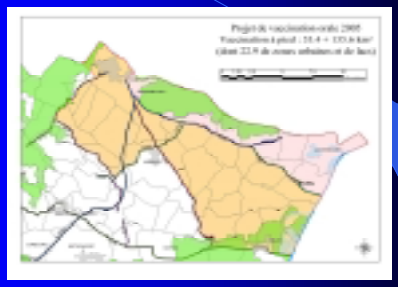

❑ **E.R.Z** ❑
Domaine de Pixérécourt – B.P. 43 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
Ententeragezoonoses.com

En novembre 2004, le Baden Wurtemberg a été réinfesté par 5 renards, diagnostiqués positifs, vraiment tout près de la bordure avec les différents lands. A cette époque, il y avait donc, 2 cas en Hesse du sud et 2 cas également dans le foyer du Nord. La rage a carrément explosé en très peu de temps. Elle a atteint le Baden Wurtemberg qui était libre de rage depuis plusieurs années. Des campagnes de vaccinations orales y sont menées depuis de très nombreuses années afin de protéger le statut libre de rage. Ces renards ont déclaré la rage dans une zone qui, normalement, est immunisée. Normalement, la population vulpine doit être immunisée à hauteur d'au moins 70, 80 % lorsque les actions anti-rabiques sont efficaces.

Lorsque ces données sont arrivées à l'AFSSA, le 18 janvier 2005, on était vraiment très inquiet. La situation s'est encore aggravée ensuite. depuis début décembre et de nouveaux animaux un chevreuil et un renard, sont contaminés dans le Baden Wurtemberg, et le Rhin a été franchi puisque la Rhénanie Palatinat a été infectée le 14 janvier avec l'enregistrement de 2 renards enragés.

Ce qui est préoccupant, c'est le cas du chevreuil. Le chevreuil est une impasse, un cul de sac, et normalement, le chevreuil ne transmet pas la rage, et, compte tenu des délais de mortalité après contamination, ce chevreuil a dû être contaminé au moins un mois avant, donc la rage était déjà bien présente dans ce territoire, sans que l'épidémio-surveillance en place localement ait permis de la détecter avant. Selon nous, ce cas traduit une surveillance défectueuse.

CHALEON : S'interroge sur le choix des allemands d'utiliser un vaccin non efficace. Il s'agit d'un problème européen alors pourquoi l'Europe ne fait rien contre les allemands ?

F. CLIQUET : Regrette aussi cet état de fait. L'Europe a réuni des experts pour élaborer 21 recommandations, en 2002. Le document est officiel, il circule, tous les pays l'ont, mais malheureusement, les Allemands ne les appliquent pas. et la commission ne dit rien aux allemands…..

Donc, le constat, c'est que la situation de la rage depuis 2001 est stable. Même si on a des petites baisses ça et là, nous considérons qu'elle est stable. malheureusement, c'est une stabilité avec un nombre de cas élevé, avec une trentaine de cas tous les ans, en dépit de l'organisation régulière de campagnes de vaccination orale avec des densités importantes en appâts vaccinaux. Il faut noter que la France a réussi, comme la Belgique, la Suisse, à diminuer puis éradiquer la rage avec des densités d'environ 40 appâts par année et par km². Les Allemands sont à plus de 100 appâts par année et par km². Ils mettent des quantités énormes d'appâts, en particulier en ce moment, puisque, lorsqu'il y a de nouveaux cas qui apparaissent, autour du cas, les chasseurs déposent, à pied, des appâts en plus des campagnes de vaccination orale. Il y a trois campagnes de vaccination orale, une au printemps, une à l'été, une à l'automne. cela traduit effectivement un problème réel au niveau de l'efficacité du produit.

Ce qui est très inquiétant, c'est que depuis 2003, le foyer unique surveillé de très près, par peur d'être réinfecté, s'est scindé et maintenant, il y a deux landers de plus réinfectés en l'espace d'un mois. Ces derniers étaient libres de rage depuis de nombreuses années grâce à un travail adapté, en particulier en Rhénanie Palatinat qui est très proche de nous. Ceux ci ne comprennent toujours pas pourquoi on continue à utiliser des mauvais produits. Mais la Rhénanie Palatinat est également obligée d'utiliser les vaccins allemands.

De novembre 2004 à janvier 2005, soit en l'espace de quelques mois, on a calculé que la vague de rage a progressé d'environ 40 km vers l'Ouest et vers le Sud-Est.

Les chiffres théoriques qu'on connaissait bien et qui étaient bien largement publiés, d'une vague rabique qui se déplace d'environ 30 à 50 km par an, ne sont plus d'actualité. C'est en raison, certainement, de l'augmentation des populations de renards.

Ainsi, la rage vulpine est aujourd'hui présente dans quatre foyers en Allemagne, dont deux complètement distants, sont situés à environ 60 km de notre frontière, un au Baden Wurtemberg, qui menace le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, et un autre qui est situé en Rhénanie Palatinat et qui menace la Moselle.

Un autre sujet d'inquiétude, c'est l'épidémio-surveillance allemande qui ne semble pas optimale. Les Allemands sont très fiers d'annoncer en réunion qu'ils ont fait 26.500 analyses en 2003, analyses en diagnostic de rage, mais pas en sérologie, puisqu'ils ne suivent pas, ou très peu, les taux d'anticorps chez les animaux vaccinés, en particulier en Hesse. Ces 26.500 prélèvements, proviennent de tirs de nuit et c'est une méthode qui ne permet pas de détecter un cas de rage positif. En France, le tir de nuit n'a jamais permis de détecter un renard enragé. Le tir de nuit permet uniquement de mesurer dans les dents des renards le taux de prise d'appât, c'est-à-dire la tétracycline, un antibiotique qui est dans les appâts français mais pas dans les appâts allemands, et le tir de nuit permet également de prélever du sang et de mesurer les anticorps. La surveillance de la rage, telle qu'elle est faite actuellement en Allemagne, n'est pas satisfaisante.

Elle présente ce qui a été décidé pour 2005 :

- d'augmenter la pression de surveillance auprès de nos frontières, afin d'être en mesure de détecter rapidement un cas, et en privilégiant, comme je le disais juste avant, les animaux suspects, c'est-à-dire les animaux trouvés morts sur les routes, les animaux trouvés le jour, les renards avec un comportement suspect dans un jardin ou sur une route. Cette pression de surveillance a démarré en janvier mais c'est vers le mois d'août 2004 que Benoît Combes et moi-même avons commencé à préparer le plan prévu, parce qu'on sentait bien que la situation en Allemagne se dégradait. En effet en analysant nos données des tirs de nuit en 2003 et en 2004, on s'est aperçu qu'il y avait un problème pour la France. La surveillance, en particulier aux abords de notre frontière, n'était pas suffisante.

L'année 2004, a été l'occasion d'analyser 1.542 animaux suspects autres que des renards.

Le fameux Tiki a posé beaucoup de problèmes. Il a biaisé complètement l'échantillonnage, avec plus de 1.000 animaux en plus arrivés en laboratoire.

par contre, le nombre d'animaux analysés aux frontières s'est avéré très faible, c'est pour cette raison qu'avec B.COMBES, on s'est dit qu'il fallait absolument qu'on augmente cette pression de surveillance.

Ainsi sur cette carte, sont représentées les 161 analyses effectuées, sur les tirs de nuit.L'on constate qu'il y a une zone qui est complètement vide de tout prélèvement pour toute l'année 2004. ce n'est vraiment pas satisfaisant. Ce plan d'épidémio-surveillance renforcé a été validé en fin d'année par la DGAL et mis en œuvre dès accord en début d'année 2005..
Nous avons commencé par prévenir près de 4000 communes le long de la frontière, de notre démarche.

Une réunion de cadrage, normalement prévue en janvier, sera faite à Nancy le 22 mars pour tout coordonner. Les problèmes d'organisation sur le terrain ne manquent pas. Notre objectif est de détecter très rapidement d'éventuels cas de rage. Nous considérons que nous sommes quasiment dans une situation d'alerte.

Quatre départements sont concernés par ce plan d'épidémiosurveillance: Meurthe-et-Moselle, Moselle, Haut-Rhin et Bas-Rhin, et dans ces départements, sur une profondeur d'environ 30 km, des prélèvements supplémentaires devront être réalisés par rapport à ce qu'on recevait les années précédentes. Des quotas ont été fixés mais s'ils sont dépassés les renards en surplus seront les bienvenus pour que l'on soit en mesure de rapidement détecter un nouveau cas si la rage survient en France.

Deuxième mesure, plus onéreuse, celle-là, c'est la mesure de vaccination orale des renards par largage d'appâts. On a prévu une campagne de vaccination au terrier sur environ 50 km², en vis-à-vis de la zone vaccinée, en Allemagne, au bord de notre frontière. Les Allemands ont, semble t il, décidé de vacciner au bord de notre frontière, tout au bord, avec leurs produits, sur une profondeur assez importante et nous avons estimé que nous devions, en vis-à-vis de cette zone, vacciner avec nos produits à nous, dont on sait qu'ils sont efficaces, pour immuniser le plus rapidement possible, notre population de renards. Cette opération aura lieu fin mars afin de la coordonner au mieux avec l'opération allemande. Harmoniser et coordonner les actions entre pays est une des mesures demandées par la commission européenne.

Nous prévoyons également une campagne classique, par hélicoptère, avec largage d'appâts sur une zone d'environ 4.000 km², densité de 20 appâts au km². L'augmentation des populations de renards rendra peut être cette action moins efficace qu'auparavant.

Notre objectif avec ces deux campagnes est d'immuniser préventivement le maximum de renards afin d'éviter une ''flambée'' de rage, si cette maladie devait réapparaître en France. le mot « flambée » n'est pas exagéré car on assiste aujourd'hui, à des augmentations des populations de renards très très fortes. Benoît a calculé que les populations ont été multipliées d'un facteur 3 à 8 selon les endroits et ces renards ne sont plus immunisés contre la rage, puisque la dernière campagne a été effectuée en 2003 et que le turn-over des populations est très élevé. Donc, c'est une population très sensible à la rage.

Elle présente la carte des zones vaccinées au terrier, à pied et partout en hélicoptère. 25 km de profondeur le long de la frontière avec l'Allemagne. La vaccination au terrier sera moins chère et sûrement plus efficace, avec des appâts reconnus par l'OMS. Cette vaccination au terrier aura lieu entre Lauterbourg et Wissembourg, les terriers ont été repérés ; mais nous ne savons pas la date exacte des opérations allemandes.

Concernant la vaccination par hélicoptère, la zone sera, bien sûr, beaucoup plus étendue. Nous avons prévu de faire un cordon comme nous faisions les années précédentes, en utilisant sur 1.800 km² le vaccin VRG, le vaccin recombinant, reconnu par l'OMS, et le vaccin SAG2 qui est un vaccin atténué, assez proche du vaccin allemand et qui est également reconnu par l'OMS.

Nous pensons qu'il conviendra également de réaliser des campagnes de vaccination orale à l'automne, qui est la meilleure période pour toucher l'ensemble de la population de renards. Au printemps, nous touchons les adultes mais pas les renardeaux qui sont encore au terrier . En septembre, octobre, nous toucherons l'ensemble de la population et nous pensons même qu'il faudrait continuer ces mesures pour 2006.

Aujourd'hui, les dernières données reçues de l'Allemagne, remontent au 7 février. Il y avait 7 cas de rage en Allemagne, dont 4 en Hesse, à moins de 60 km de chez nous. Voilà, j'ai fini avec la rage vulpine.

B.LAURENT : Commente ces informations. Depuis fort longtemps déjà, les ministères et les autorités compétentes ont été alerté de l'augmentation du nombre de renards mise en évidence au travers des sorties de nuit et des indices kilométriques.

En période de vaccination, ceci n'avait pas d'importance quant à la suite pour la rage puisque nous étions en arrière du front de rage et il n'y avait pas de problème dans des populations saines. Mais, maintenant, il y a une frontière qui n'est plus vaccinée, cette population importante va effectivement provoquer une flambée de rage, si celle-ci s'implantait, avec des sautes de renards enragés qui vont arriver d'un côté et d'un autre sans qu'on sache d'où ça va venir.

Et si nous voulons être efficace, il faut être préventif, c'est le principe d'un vaccin d'arriver avant, tant qu'on n'a pas de problème. C'est plus difficile à justifier auprès de ceux qui financent. C'est le bilan final qui permettra de justifier les dépenses nécessaires s'il y a maladie ou s'il n'y a pas maladie.

Il demande confirmation de ce qu'il a cru comprendre, que les vaccins allemands seraient susceptibles de provoquer la rage ; Il s'interroge alors sur le bien fondé du choix de vaccination des renards français en même temps que les renards allemands. La rage pourrait revenir à cause de ces appâts sur des renards qui ne seraient pas encore protégés, vaccinés oui, mais pas encore protégés. Ne faudrait il pas arriver à vacciner un jour, voire un mois avant eux, de façon à être non seulement être protégés contre la rage sauvage allemande, mais y compris contre la rage vaccinale allemande,

F. CLIQUET : Le problème, c'est que fin mars est une mauvaise période. il n'y a que très peu de renards qui se promènent, Cela serait beaucoup mieux en janvier. Elle cite une publication allemande qui préconise une vaccination en janvier et précise que les allemands ne le font pas.
Elle considère qu'une vaccination en janvier pour obtenir des renards bien vaccinés en février ce n'est pas une bonne période. Elle demande confirmation au Pdt LAURENT s'il voulait bien parler d'une protection des renards français contre une rage vaccinale.

Une rage vaccinale sur renard ne lui paraît pas trop embêtante mais elle craint une rage sur animal domestique et pire sur un enfant qui aurait mangé un appât. Ce qui peut arriver.
Elle rajoute qu'on ne sait pas grand chose sur la transmission de la rage vaccinale.

M. GOFFETTE : Rappelle qu'il peut exister des problèmes de rage vaccinale, ou des problèmes de stratégie opérationnelle dans certains lands mais ce n'est pas si catastrophique puisque, depuis le temps que les allemands vaccinent, s'il y avait tant de problèmes, ils seraient envahis par la rage.

Il estime que si, dans des cas exceptionnels, le vaccin peut être responsable d'une mortalité éventuellement chez le renard, ou, peut-être, sur des animaux en déficit immunitaire ou autre. Ce n'est pas pour autant que ce renard vacciné, qui va déclencher une rage clinique vaccinale, va pouvoir transmettre celle ci, il agirait plutôt comme un cul de sac…

F. CLIQUET : Rajoute que si l'OMS n'a pas reconnu les vaccins allemands c'est à cause de ces problèmes de rage vaccinale. Elle redit qu'un renard atteint de rage vaccinale n'est pas inquiétant alors qu'un enfant qui aurait consommé un appât l'inquiéterait d'avantage.

P. JOSEPH (**Ardennes**) : Souhaite connaître les statistiques qui sont faites par le Luxembourg. Parce qu'il trouve que la rage est très proche de cette frontière. est ce que le Luxembourg fait de la vaccination contre la rage.

F. CLIQUET : Les Luxembourgeois étaient présents à la réunion du 27 janvier à Bruxelles et ils étaient très inquiets également. Ils pensent que, de façon préventive, il faudra également mener des campagnes de vaccination orale au Luxembourg.

Vaccination par hélicoptère

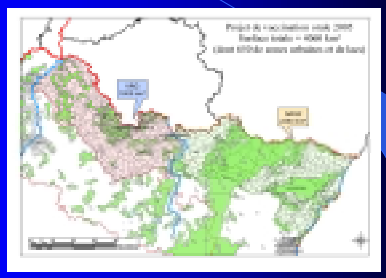

Il conviendra également de réaliser une campagne de vaccination orale à l'automne, qui correspond à la période optimale pour toucher l'ensemble de la population vulpine (adultes et jeunes de l'année).

Bilan de la surveillance 2004 des lyssaviroses de chiroptères

Vespertilion de Natterer

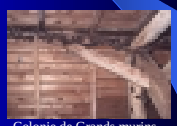

Colonie de Grands murins

Distribution des cas de rage recensés sur chauves-souris de 1989 à fin 2004

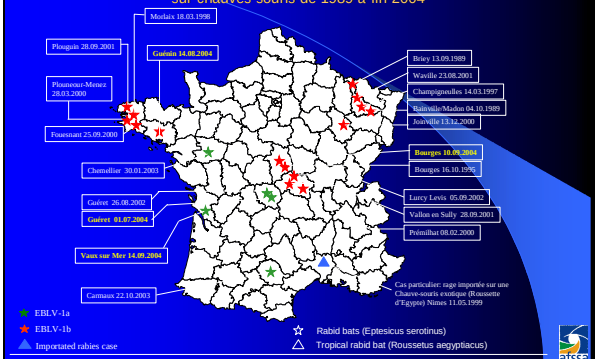

Répartition par région de chauves-souris collectées à l'AFSSA-Nancy pour la surveillance de la rage de 2002 à fin 2004

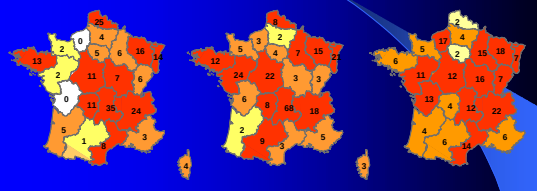

2002	2003	2004
N=202 dont 161 analysées	N=252 dont 175 analysées	N=207 dont 185 analysées

Évolution de l'échantillon des chauves-souris autochtones étudiées pour recherche de rage en France de 1989 au 28 février 2005

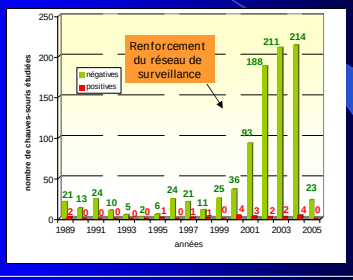

❑ **E.R.Z** ❑
Domaine de Pixérécourt – B.P. 43 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
Ententeragezoonoses.com

Mais elle n'a pas eu de nouvelles depuis et ne sait pas où ils en sont. Elle espère qu'ils ont des informations régulières, parce qu'en france, c'est très difficile pour avoir des informations des allemands.
en fait, la Commission Européenne a appris ces résultats après la France, ce qui signifie qu'aujourd'hui, ces cas sont connus par très peu de monde.

A.CHALEON : S'inquiète des résultats présentés qui, s'ils ne sont pas alarmistes, restent quand même troublants. Il souhaite soumettre une proposition à l'Assemblée et au Président. Il souhaite que l'Assemblée de l'ERZ émette auprès des responsables nationaux et peut être même à Bruxelles, il y a quand même une centaine de députés européens français, le souhait de voir cette situation se régler au mieux. Cela fait 30 ans que l'Entente a énormément travaillé pour éradiquer complètement la rage ; l'Assemblée ici réunie, ne souhaite pas que ce travail de longue haleine soit mis à plat. Il faudrait demander que soient prises des mesures au niveau européen parce que ce n'est pas la peine d'être en Europe si chaque Etat fait ce qu'il veut chez lui.

B. LAURENT : Acquiesce et réfléchit à la méthode. Ce n'est pas évident à transmettre. , c'est le commissaire correspondant qui est en charge de la rage au niveau européen qu'il faut atteindre en passant par les élus européens pour lui transmettre le message. Afin qu'il prenne conscience des appréhensions qu'on peut avoir. Il propose de rédiger la motion au nom de l'Assemblée, la soumettre au Bureau avant de l'envoyer.

Ph. VILLAUME (FNC-FDC 55): qualifierait, avec l'expérience et le recul qu'il a, la situation d'extrêmement grave d'après ce qu'il a pu entendre ce matin. Il confirme l'augmentation des populations qui a commencé avec le recul de la rage dans l'Est, qui n'a pas cessé avec de surcroît des renards de plus en plus proche des habitations, pour ne pas dire carrément dedans comme cela arrive quelques fois.

Son inquiétude va d'abord vers la santé humaine mais il pense aussi aux animaux d'élevage et de rente. Il s'adresse au représentant de l'Etat en tant que représentant des chasseurs qu'il dit extrêmement inquiets. Quand on maîtrisait la rage et qu'il y avait peu de renards, la rage progressait d'environ 40 km par an. Aujourd'hui, la rage est à 60 km avec des densités de renards jamais observées, ce qui signifie qu'elle pourrait bien être en France avant la fin de l'année.

Il attend deux types de réponses. La première est de niveau européen, son expérience de plusieurs années de la lutte contre la rage lui permet d'affirmer que les vaccins allemands sont peu recommandables du fait d'un faible titre viral ou d'une mauvaise conservation à la chaleur et on sait que la méthodologie employée était imparfaite. Peut on donc attendre de l'Europe une pression sur les allemands pour améliorer leur méthodologie et obtenir rapidement des résultats probants ?

Peut on espérer également une réponse de l'Etat français proportionnelle à la menace avec un minimum de certitude. Il faut une campagne de vaccination en Automne 2005 parce que c'est la meilleure période mais aussi en 2006 parce qu'on obtient les meilleurs résultats en multipliant les campagnes.

Il estime la situation suffisamment grave pour espérer rapidement les deux niveaux de réponses.

B. LAURENT : Souhaite mettre l'accent sur les appréhensions des chasseurs compte tenu de l'impact de l'infection localisée à Bordeaux, avec toutes les incidences qu'il y a eu sur la chasse. Il évoque les contraintes liées aux chiens de chasse. Il n'ose imaginer si on trouve un premier renard en France. Il souhaite que le représentant de l'Etat s'exprime à ce sujet.

R.**GOFFETTE :** explique qu'au niveau européen , la Commission a parfaitement conscience de la situation, puisqu'il y a des réunions régulières au Comité permanent de la chaîne alimentaire et l'Allemagne a été sommée de s'expliquer un petit peu.

Il lui semble que les dysfonctionnements qui sont observés ne sont pas généralisés, mais concernent surtout un land qui entretient, et à partir duquel, peut effectivement rediffuser la maladie. Les Allemands ont pris, lui semble-t-il, pleinement conscience de cet état de fait et se sont donc engagés vis-à-vis de la commission à apporter les moyens nécessaires et les contrôles nécessaires pour assurer une amélioration, notamment dans le land concerné.

Sur le plan français, on a vacciné, et maintenant, on se trouve à nouveau exposé à un risque de contamination du fait de la persistance des foyers en Allemagne. C'est regrettable, la donne a changé, puisque maintenant, on a affaire à des populations de renards qui sont denses. Donc, toutes les conditions sont là pour, si la maladie venait à apparaître, qu'elle puisse diffuser rapidement. A partir du moment où on a été informé de cette situation, et selon les discussions avec et les recommandations de l'AFSSA, la DGAL décide de reprendre les campagnes de vaccination orale des renards.

Sur le plan technique, il est entièrement d'accord, Une seule campagne de vaccination est insuffisante. Si on vaccine, c'est pour assurer une immunité convenable et durable dans la population renard. Donc, on ne peut pas frapper un coup, on doit repartir pour, l'avenir nous le dira, mais plusieurs campagnes de vaccination orale.

Le problème qui se pose, est budgétaire. On peut faire face à une vaccination d'urgence parce que les choses avaient été prévues,. Donc, cette vaccination d'urgence est une première campagne de vaccination au terrier suivie de largages par hélicoptère mais nous sommes persuadés que, techniquement,, nous devons faire cette campagne d'automne, et nous ferons en sorte que cette campagne soit faite. Maintenant, ces actions n'avaient pas été budgétairement prévues et charge à nous d'arbitrer et de redéployer. Mais on n'a pas le choix techniquement, donc...

Il affirme devant l'Assemblée que les choses avaient été prévues, anticipées budgétairement pour faire face et avoir une réponse d'urgence à apporter, mais cette réponse d'urgence, il faut la consolider par la mise en œuvre d'une campagne d'automne et éventuellement de campagnes en 2006, la DGAL en a pleinement conscience.

La réponse technique, c'est oui ce sera fait, et budgétairement, il faut arbitrer pour redéployer.

B. LAURENT : Remercie Monsieur GOFFETTE, il clôt cette discussion pour parler de l'échinococcose.

M. MACHENIN (**FDC Loiret**) : Souhaite apporter juste une petite piste de réflexion concernant l'épidémio-surveillance mise en place dans les quatre départements frontaliers, à savoir la Meurthe-et-Moselle, la Moselle, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin. Ne serait-il pas possible d'envisager des contacts avec un réseau de piégeurs parfaitement structuré au niveau de ces départements, Ceux ci seront prêts, à collaborer et à vous fournir les animaux adéquats suivant vos besoins.

B. COMBES : Les piégeurs nous aident beaucoup, pas tellement pour prélever les renards nécessaires, mais surtout, notamment pour la campagne de vaccination au terrier, pour nous indiquer l'ensemble des terriers sur le territoire que nous envisageons de traiter préventivement. ,Les relations avec les piégeurs sont très étroites en Alsace-Lorraine sur ces aspects-là.

C.BARLE (NIEVRE) : Affirme sa foi en la vaccination pour l'avoir pratiquée lui-même, pendant au moins trois décennies. Mais pour corroborer les propos de son collègue, Il souhaiterait que soit mis en place un effort de régulation des renards qui ont beaucoup augmenté depuis une dizaine d'années. fatalement, arrivera un moment où la vaccination sera forcément débordée. Si les comptages laisse voir une augmentation, bien évidemment, les risques augmentent considérablement. Il pense surtout maintenant à ces renards urbains.

B. LAURENT : rappelle que le problème de la régulation date aussi d'une vingtaine d'années, que l'immuno-contraception a aussi eu ses espoirs et puis ses abandons mais que d'autres associations entendent, elles, protéger le renard et qu'il faut composer avec tout cela.

mais il précise qu'à L'entente, on est bien conscients qu'il faut revenir à un niveau normal de population. Les chasseurs assument et essaient de faire au mieux dans ce domaine, il y a plus de tirs de renards alors qu'avant on laissait passer le renard. Il rappelle aussi que l'Entente comme les chasseurs sont confrontés à des textes de lois et cite l'interdiction de la chasse à courre des renards en Angleterre comme exemple. Il espère qu'en France, on n'en arrivera pas à ces extrémités comme cela a pu être imaginé il y a un temps.

B.COMBES : explique pour terminer qu'en ce qui concerne la rage, la régulation des renards, intensive à un moment donné, n'a jamais empêché la rage de se propager rapidement..

C BARLE : le renard n'a pas de prédateur naturel du renard. Il n'est pas pour l'éradication du renard mais pour respecter certains équilibres naturels que certains ont tendance à vouloir casser dans le mauvais sens.

B.LAURENT : l'éradication a déjà été tentée dans certains secteurs mais tout au plus on a réussi à endiguer l'accroissement naturel du renard. Cette espèce a toute les ressources naturelles pour rester en place.

J VIAL (Ain) : Evoque un débat similaire, lors d'une Assemblée de l'Entente à Belfort il y a 25 ans. Il souhaite profiter de la présence d'un représentant de l'Etat pour rappeler que le devoir de l'Assemblée aujourd'hui est de dénoncer, fortement et ouvertement cette recrudescence de la rage. Il interpelle donc le représentant de l'Etat qui invoquait des problèmes budgétaires. Il est bien conscient que c'est dur mais toutes les collectivités en sont à ce point. Mais quand il y a danger, Il estime qu'il faut faire un effort supplémentaire. Il évoque le problème de la rage d'importation venant du Maroc ou d'autres pays d'Afrique mais c'est un autre problème ; lui, souhaite alerter sur la recrudescence de la rage vulpine européenne dont on ne maîtrise pas les mouvements. On ne pourra pas reprocher aux élus de ne pas avoir averti de cette situation. Il sait que budgétairement cela pose des problèmes. Mais des efforts considérables ont été faits à l'Entente pour obtenir l'éradication de la rage et il voudrait que ces résultats persistent. Même s'il reconnaît qu'en matière de épidémiologie, il est difficile de tout maîtriser que ce soit en maladie contagieuse humaine ou animale.

B. COMBES : Souhaite préciser que si jamais il y avait une campagne de vaccination supplémentaire en octobre, l'Entente, à ce niveau-là, on aura plus les moyens de suivre financièrement.

R GOFFETTE : Assure que la DGAL a un vision tout à fait partagée de la situation. Il insiste et affirme que techniquement, ils savent ce qui est à faire et c'est le budget qui doit venir à nous et pas l'inverse. Donc, il doit arbitrer et redéployer, et maintenir le cap sur l'engagement de ces campagnes de vaccination. Il est convaincu qu'il faut mener non pas une mais plusieurs campagnes et il va de soi qu'il y a des conventions, annuelles qui seront revus. A situation d'urgence, à situation exceptionnelle, avenant exceptionnel.

B. LAURENT : En prend bonne note et donne rendez vous au ministère pour régler ces problèmes puis il invite l'assemblée à passer au deuxième sujet, l'échinococcose alvéolaire.

F. CLIQUET : Précise qu'il y avait un gros projet à Nancy sur l'immuno-contraception du renard et que celui ci se poursuit. Mais au niveau budgétaire, il n'a pas pu être amplifié comme voulu et la recherche s'est réorienté sur l'immuno-contraception chez le chien. L'AFSSA devrait bientôt obtenir un antigène suffisant pour faire un vaccin qui marche bien chez le chien. Il sera bientôt testé sur le chien et l'idéal serait de le tester au Maroc. Les Marocains seraient d'accord.
Elle rajoute qu'au niveau épidémiologie de la rage des chiroptères, sur un délai très court entre le 1° juillet et le 4 septembre, il y a eu 4 cas de rage chauve souris déclaré sans que l'effort de prélèvement n'ait été augmenté. S'agit il d'un phénomène nouveau en France ? Elle n'en sait rien. Il y a aussi un nouveau type de rage des chauves souris qu'elle avait déjà évoqué en Assemblée. L'optique de L'AFSSA est de déterminer pourquoi il ya ce nouveau virus et comment il circule en France.
Le réseau d'épidémio-surveillance de la rage a très très bien fonctionné en 2004, il y a eu beaucoup plus de chauves-souris en bon état qu'on arrive à analyser. 185 chauves-souris ont été analysées en France en 2004. Elle exprime sa satisfaction parce que le réseau français marche bien et est dynamique sur tout le territoire. 1989, premier cas enregistré, 20 cas en tout, de 1989 à fin 2004, tous enregistrés sur des sérotines Depuis que la DGAL a permis de renforcer ce réseau en 2000, beaucoup plus de prélèvements parviennent. Ce n'est pas parce qu'il y a plus de prélèvements qu'il y a plus de cas. En fait, la prévalence apparente est à peu près stable depuis les années 1989. En 2005 déjà 25 chauves souris ont été reçues et analysées.

Elle poursuit avec l'échinococcose alvéolaire. Les illustrations concernant cet exposé sont à la fin de l'intervention de mme CLIQUET. Le protocole et les travaux se poursuivent, Elle rappelle brièvement le protocole :
1) Elaboration d'une carte thématique grâce à notre collaboration avec Besançon.
2) Ramassage des prélèvements dans les parcelles définies et tirées au sort, les fédérations sont fortement sollicitées.
3) Recherche du parasite par ELISA et confirmation par biologie moléculaire,
Elle rappelle les énormes soucis avec ce test ELISA. Aujourd'hui, le problème de ce kit ELISA qui donnait énormément de faux positifs, n'est toujours pas résolu, le kit a été retiré du marché.

Les résultats positifs par PCR obtenus pour chaque département sont répertoriés sur la carte Dans le passé, des cartes avec des ELISA étaient dévoilées, maintenant, comme on sait que ce test n'est pas fiable, seul le PCR fait foi. On peut constater que certains départements n'ont pas été trouvés contaminés. mais il convient d'être très prudent, les analyses ne sont pas terminées pour la quasi totalité des départements.

Elle présente ensuite le tableau des résultats. Les analyses ne sont pas terminées pour la quasi-totalité des départements. Il reste encore beaucoup d'ELISA à faire et on fait les PCR sur les prélèvements trouvés positifs en ELISA. Dans le Jura, par exemple, il reste une centaine de prélèvements à analyser en ELISA qu'il faudra confirmer en PCR.

Programme de cartographie sur la présence *d'E. multilocularis* chez le renard en France

Le protocole

- Elaboration de cartes thématiques (basée sur l'analyse paysagère) par CORINE Land Cover
- Ramassage des prélèvements dans des parcelles définies et tirées au sort (l'hiver)
- Recherche du parasite par ELISA et confirmation par Biologie moléculaire

Répartition des positifs PCR par département

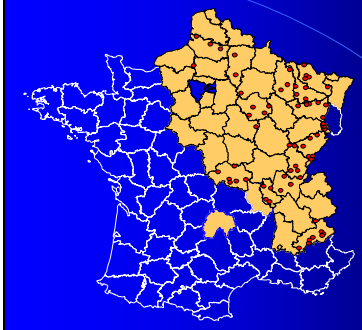

- Présence de parasite confirmée par PCR

Récapitulatif des féces analysés en biologie moléculaire par département

Départements:	Nb Analysé par ELISA / Nb total	Nb Analysé par PCR	Nb de PCR Positive	Prévalence apparente sur féces
Jura	90 / 194	18	7	7.78
Territoire de Belfort	45 / 50	19	3	6.67
Somme	89 / 100	7 (41 en cours)	3	6.25
Hautes-Alpes	131 / 181	62	8	6.11
Allier	132 / 150	37	7	5.30
Doubs	175 / 195	30	9	5.14
Vosges	131 / 150	17	6	4.58
Rhône	89 / 149	34	4	4.49
Aube	90 / 150	27	4	4.44
Moselle	134 / 200	56	5	3.73
Meurthe et Moselle	131 / 189	25	4	3.05
Ain	133 / 163	20	3	2.26
Meuse	134 / 200	50	3	2.24
Aisne	90 / 197	48	2	2.22
Seine-Maritime	89 / 100	1 (33 en cours)	1	1.79
Marne	89 / 120	10	1	1.12
Yonne	135 / 155	4	1	0.74
Nord	88 / 236	24	0	0
Drôme	45 / 100	29	0	0
Isère	173 / 193	21	0	0
Cher	89 / 175	45	0	0
Côte d'or	44 /194	11	0	0
Haute Savoie	45 / 84	8	0	0
Nièvre	180 / 200	14	0	0
Saône et Loire	90 / 150	19	0	0
Savoie	45 / 100	8	0	0

Bilan des analyses

ELISA:

3237 analyses réalisées 2062 en attente de Kit

PCR

1073 féces analysées en Biologie moléculaire

67.10 % réalisées (720)

9.86 % féces confirmées positifs (71)

Merci pour votre attention !

❑ **E.R.Z** ❑
Domaine de Pixérécourt – B.P. 43 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
Ententeragezoonoses.com

Les départements qui, pour l'instant, n'ont pas été trouvés infectés, ne sont pas forcément ''indemnes'', il faut attendre la fin des tests, en particulier les tests ELISA pour pouvoir conclure. Mais l'arrêt de la commercialisation de ce test génère une vive inquiétude puisqu'on est fortement dépendant de lui et qu'aujourd'hui, on ne sait pas trop comment régler ce problème. On ne peut pas raisonnablement faire des PCR sur tous les échantillons. Budgétairement, ça ne tient pas la route et de surcroît, ça a peu de sens, parce que c'est presque un luxe, la PCR, reste une technique très chère.

Elle montre que les prévalences ne sont pas très fortes, cela peut paraître surprenant. Cela avait déjà été évoqué à Troyes on en avait déjà l'année dernière. La prévalence la plus forte tourne autour des 8 % pour le Jura, et on peut avoir quelques surprises, par exemple pour l'Aube. L'Aube est trouvée à 4,5 %, à peu près dans les mêmes chiffres que les départements qu'on connaît bien, comme Moselle et Meurthe-et-Moselle. En revanche, en Haute-Savoie, en Savoie ou en Saône-et-Loire, on n'a rien trouvé. Il faut donc bien prendre ces informations avec précautions parce que des analyses restent à faire.

Elle présente ensuite le bilan des analyses faites. 3.237 ELISA, ont été réalisés mais à présent on est en attente de kit. Les prélèvements continuent à arriver et on les stocke. Il commence d'ailleurs à y avoir des problèmes au niveau stockage et au niveau des PCR. L'AFSSA Nancy a pu recruter quelqu'un en cours d'année, grâce à la DGAL puisqu'il y a eu un poste pour l'échinococcose alvéolaire au niveau de la convention. La personne est arrivée en juillet 2004.

Un gros travail a donc été fait et 720 PCR, à peu près 67 % des analyses à réaliser et on a trouvé à peu près 10 % de fèces confirmés positifs. Il est donc impératif de faire ces analyses pour confirmer les ELISA, c'est absolument indispensable. Mais on ne peut pas raisonnablement le faire sur tous les échantillons qui restent.

B. LAURENT : Remercie et félicite F.CLIQUET pour l'importance de son travail. Les choses ont bien avancé, même s'il y a quelques aléas techniques insurmontables. Il regrette l'arrêt de commercialisation de kits ELISA, car il sera difficile de faire les analyses sur les prélèvements déjà réalisés.

Il ajoute qu'il y a une analyse qui commence à se faire, qui n'est pas aussi rapide mais qui est tout aussi efficace et sûre, c'est l'autopsie d'intestins de renards tiré en tir de nuit. Cette analyse est longue mais a l'avantage d'être incontestable.

Il a eu l'occasion de participer à une autopsie avec D.GOTTSCHECK qui lui a montré les parasites à l'intérieur de l'intestin. Certains renards sont très infestés. Il va falloir trouver le personnel nécessaire et efficace pour faire ce type d'analyse, ou trouver une technique plus rapide.
Ces analyses vont pouvoir non seulement confirmer les PCR mais aussi de confirmer ou infirmer les zones en nombre qui nous paraissent anormales. , Par exemple si un département est fort infecté et que le voisin n'a rien, il faut faire des prélèvements de renards sur place pour confirmer que qu'il n'y a vraiment rien sur le département supposé négatif après les PCR.

D. GOTTSCHECK : Ajoute qu'en fait, dans le projet initial, la convention entre l'AFSSA, l'UFC et l'Entente, avait pour objectif de savoir de savoir dans les départements, s'il y avait le parasite ou pas. Initialement, les ELISA étaient la seule méthode utilisée en grand nombre. Les PCR n'étaient prévues que sur les échantillons dont les résultats d'analyses étaient difficilement interprétables. Elle soumet aux départements de faire faire par leurs services les autopsies de renards après tir de nuit. Ce ne devrait pas être à l'AFSSA Nancy et à l'Entente de faire ce travail.

B. LAURENT : Précise que le but initial était de connaître le statut du territoire départemental vis à vis de l'échino. et définir quelles modalités mettre en place, si elles existent, pour protéger la population.

J.M. LUBRET (Pas de Calais) : Demande s'il serait possible que les analyses soient faites en local par les laboratoires départementaux .

B. COMBES : Cette remarque est tout à fait importante. IL précise que cette dernière étape d'autopsies de renards devraient être relayées par les département eux mêmes, cela serait l'idéal., beaucoup de départements et de laboratoires ont été formés par le personnel de l'AFSSA aux techniques de recherche du parasite. Il invite les départements à participer un peu plus en donnant les moyens à leurs laboratoires départementaux de faire eux-mêmes le diagnostic sur place des prélèvements faits sur les renards dans leur territoire. Après avoir fait la décontamination du matériel en passant au – 80°c s'ils en ont un.

B. LAURENT : précise qu'on peut avoir des modalités spécifiques, aussi, avec chaque département. Mais il confirme que si les laboratoires avaient pour mission par les conseils généraux correspondants, d'épauler dans le domaine des analyses, ça irait déjà beaucoup plus vite pour eux et ils auraient leurs résultats plus rapidement et de façon plus fiable. Il pense en outre, que c'est une bonne orientation de collaboration.

C LUBRET : répond que les départements seront preneurs mais qui finance ?

B. LAURENT : Ou c'est l'ERZ qui finance en augmentant la cotisation ou ce sont les départements qui prennent en charge l'analyse auprès de leur laboratoire. Le souci c'était la rapidité du travail et l'ERZ, du fait de ces derniers évènements, n'a pas les moyens d'aller plus vite. Donc un coup de main serait le bienvenue.

C LUDRET : Sur un plan technique, il faut nécessairement faire une congélation ou l'incinération est suffisante.

B.LAURENT : La congélation – 80°c est indispensable mais uniquement sur l'intestin. Elle sert à tuer le parasite sans le faire disparaître pour éviter de contaminer ceux qui l'analyse. Le reste du renard est destiné à passer à l'équarrissage et donc à l'incinération.

P.VUILLAUME: s'interroge sur la méthodologie. Il prend l'exemple de la haute Savoie où aucune crotte n'a été trouvé positive en PCR alors qu'on trouve du parasite dans les autopsies. Est ce que les connaissances déjà existantes ou les études qui ont déjà, dans certains endroits, prouvés la présence du parasite par observation directe vont être utilisées également dans la restitution globale des résultats.

Il cite, de mémoire, une opération dans l'Isère qui a été faite par l'ONCFS, avec observation directe. ils ont trouvé de l'échinococcose. En Haute-Savoie, il y a eu des opérations pour aller chercher des renards avec également analyses des intestins qui ont permis l'observation du parasite observés. Il faut utiliser et intégrer les données provenant de toutes les autres études dans celle ci.

Sa question, c'est de savoir si, au final, l'ERZ envisagera la restitution globale de votre méthode incluant d'autres études.

Il cite aussi l'exemple, de l'Eure ou l'Eure et Loire, où des autopsies d'intestins de renards ont été pratiquées et sur 10 analysés, il y en avait un positif. C'était une première à l'époque d'en découvrir aussi à l'ouest.

B. LAURENT : Nous sommes preneurs de toutes les données fiables et concordantes de façon à les intégrer dans nos recherches. Il est toujours possible de passer à côté de ce qu'on cherche. C'est pour cela que plus on aura de données, plus on sera fiable, et plus nous pourrons décrire la réalité des choses.

F. CLIQUET : Avertit qu'il faut être prudent parce que le cycle de l'échinococcose dépend quand même des années. Il n'est pas aussi simple que d'autres cycles, comme celui de la rage par exemple, donc comparer les données 2002, 2003, avec les données des années 1995, n'a que peu de sens. Il faut bien voir que les outils qu'on utilise au niveau PCR détectent les oeufs dans les fèces. Cela n'a rien à voir avec détecter le parasite dans l'intestin où là, on n'a pas du tout la même chose, puisque dans le temps, l'excrétion des œufs n'est pas continue, donc si le renard n'est pas excréteur mais qu'il est quand même porteur, au niveau de la PCR, on ne le verra pas. La PCR a sûrement tendance à sous-évaluer les pourcentages réels puisqu'on ne travaille pas sur le même matériel. On travaille sur les fèces. Par contre, les résultats positifs en PCR, Permettent d'être catégorique.

Il était prévu dans le projet, que les départements où on ne trouvait rien, il faudrait faire des tirs pour que ce soit confirmé par la technique de référence qui l'autopsie des intestins. Donc là, c'est toujours d'actualité.

B. COMBES : Cite l'exemple de la Haute qu'on a trouvé sans PCR positive alors que sur les études sur le renard urbain, les prélèvements effectués tout autour d'Annemasse et sur, actuellement on trouve plus 43 % de renards positifs.

B.LAURENT : Il va donc falloir être circonspect dans les résultats. Ces informations nous nous alertent c'est à dire qu'il ne faut rien lancer dans le grand public avant dêtre sûr de nos résultats.

B.COMBES : On ne peut pas affirmer qu'un département dans lequel on n'a pas trouvé de PCR positive est indemne de l'échinococcose alvéolaire, malheureusement. Par contre, s'il y a une seule PCR positive on sait qu'il y a de l'échinococcose.

B.LAURENT : Il va falloir aller tirer dans les endroits douteux.

J. VIAL : Souhaite répondre à ses collègues de Haute Saône et du Jura. Le public croît qu'a l'ERZ il n'y a que des médecins, or notre objectif est d'établir une cartographie de l'échinococcose. Dans cette société bizarre, si on donne trop d'information ce n'est pas bon, si l'on n'en donne pas assez ce n'est pas bon non plus. C'est pour cela qu'il va dans le sens du Pdt LAURENT, il ne faut pas faire de publication prématurée. Ensuite, il rappelle qu'il y a une collaboration avec l'Université et la fac de Médecine de Besançon. Il estime que c'est au Ministère de la Santé de faire ces communications ou publications puisque cela les concerne autant que les Conseillers généraux de l'ERZ. Ce Ministère s'appuierait alors sur les données de l'ERZ.

Quand on l'interroge sur l'échino, on lui demande ce que l'on doit faire ou ne pas faire pour éviter cette maladie. Ce n'est pas à lui de donner cette information puisque il n'est pas médecin mais vétérinaire. Il faut bien rester concentré sur la tâche qui incombe à l'ERZ, la cartographie du parasite et donner les informations aux médecins qui les publieront comme ils voudront.
Il approuve sa consœur de haute Saône dans ses inquiétudes sur la maladie car, hier il y avait 200 cas humains aujourd'hui plus de 300. C'est une augmentation considérable. Cela a énormément évolué. Il se rappelle ses études quand l'échinococcose était limité à quelques cas en franche comté. Maintenant, on s'est aperçu qu'il y en avait un peu partout en France. C'est ça qui est important. Il est important de souligner la gravité de cette maladie. Mais que les médecins nous aident aussi pour peaufiner les publications.

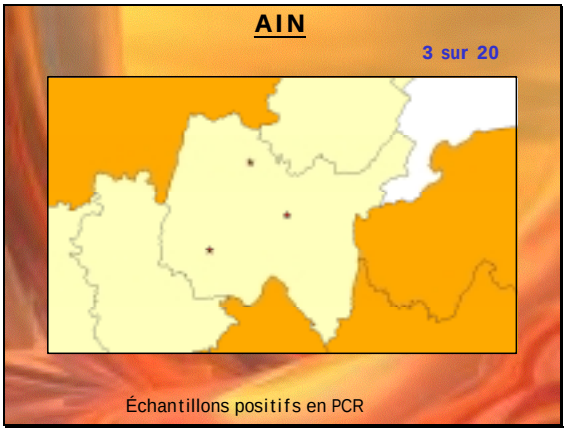

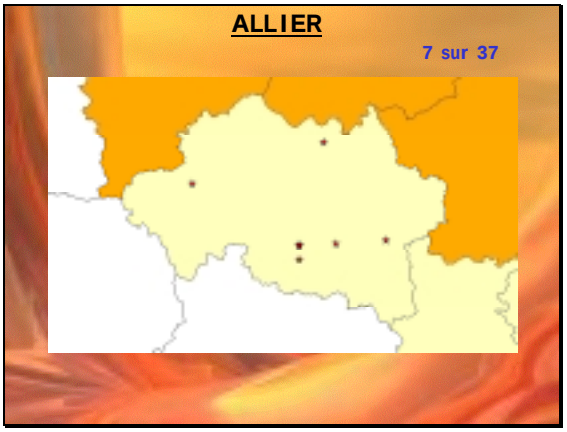

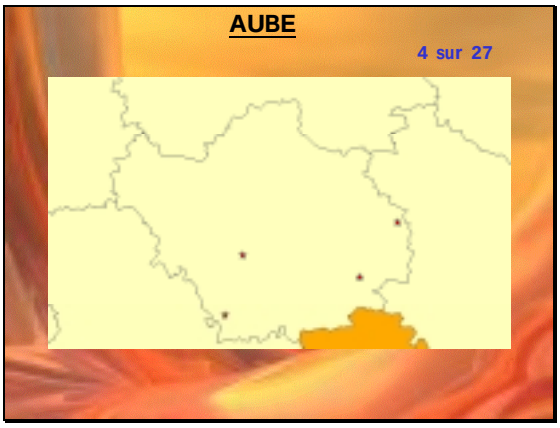

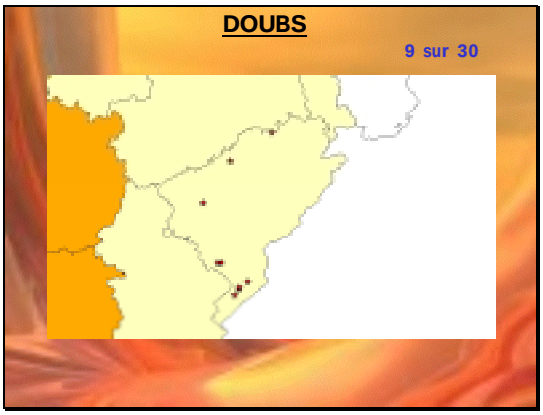

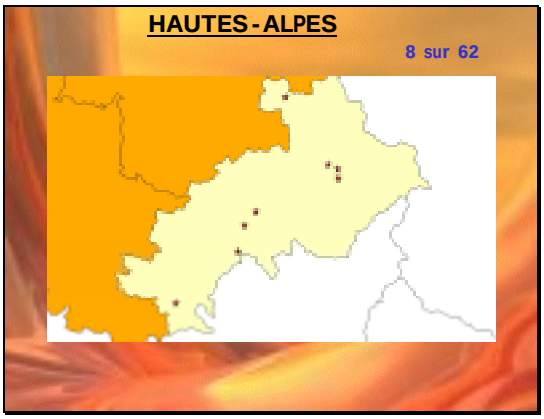

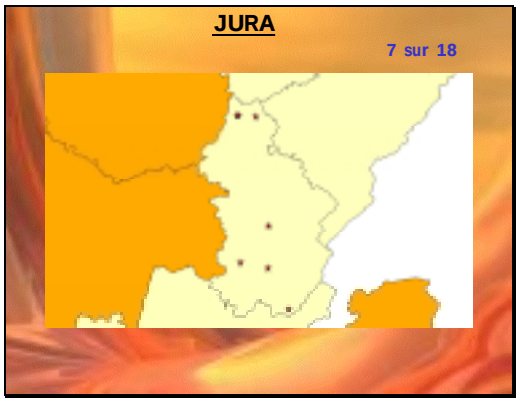

❑ E.R.Z ❑
Domaine de Pixérécourt – B.P. 43 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
Ententeragezoonoses.com

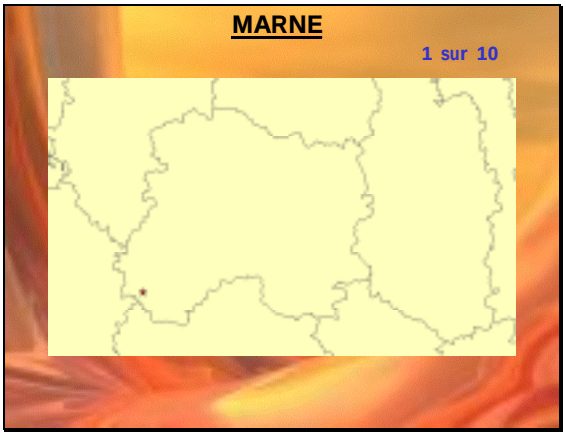

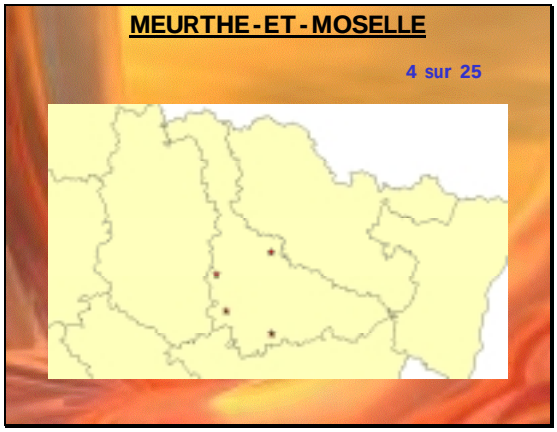

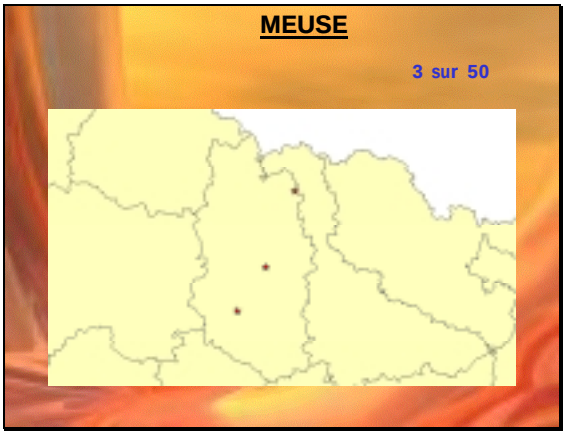

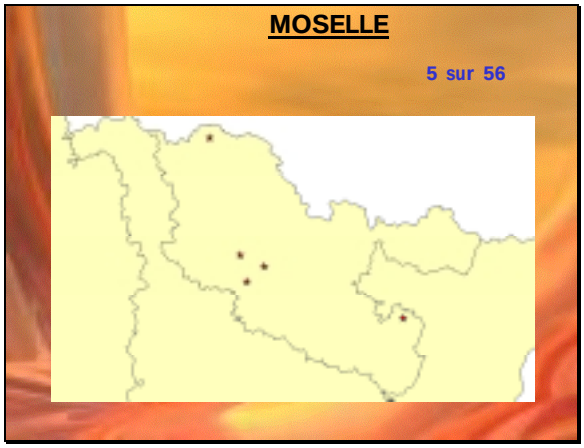

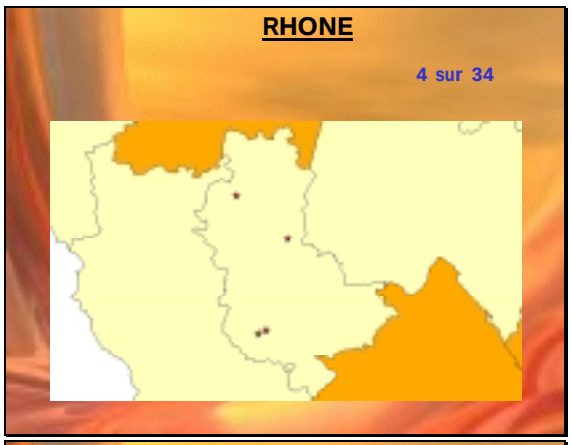

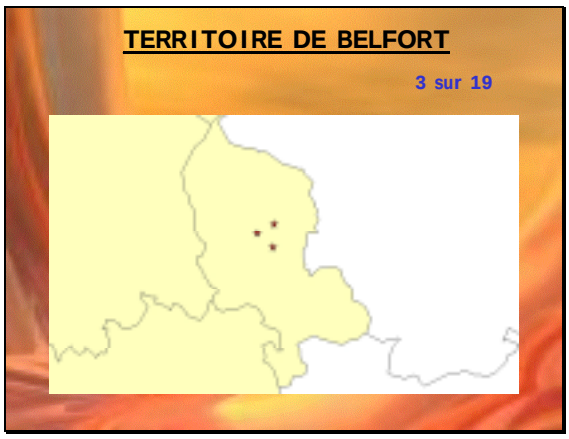

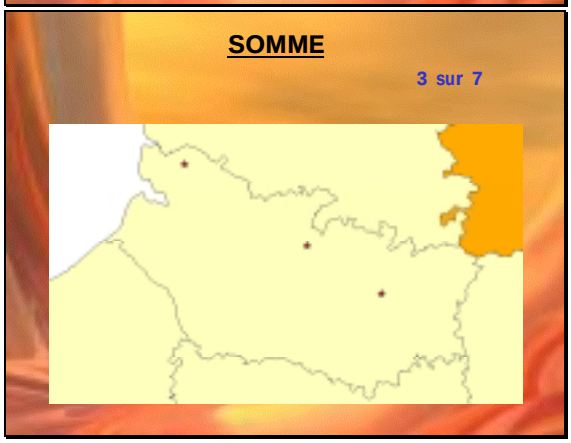

❑ **E.R.Z** ❑
Domaine de Pixérécourt – B.P. 43 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
Ententeragezoonoses.com

C.LUBRET : Veut connaître le nombre de cas humains précisément ainsi que le nombre de décès par an.

B. COMBES : Pour l'instant, le nombre de cas recensés en France actuellement est de 330. Il y a des malades qui sont atteints depuis 10 ans qui font partie de ce nombre de cas, ceux qui ont survécu en tout cas.

B. LAURENT : Précise que l'incubation est très longue. on ne sait pas qui est contaminé. Il y en a beaucoup qui passent à côté, à cause d'une erreur de diagnostic. Il y a aussi, probablement des cas déclarés mais non enregistré. C'est encore très flou comme information.

P.JOSEPH : Les cas humains connus ou recensés sont-ils proportionnels à la densité connue de la population des renards ? Ce serait quelque chose de révélateur.

B. COMBES : C'est une très bonne question à laquelle on est incapable de répondre. Cela sera très difficile d'y apporter une réponse.

Il souhaite rappeler à l'Assemblée les objectifs de l'ERZ. Le premier, comme l'a rappelé Déborah, a signalé était de déterminer la présence ou l'absence dans chaque département, mais une des missions de l'Entente est, à un moment donné, est de contrôler, de maîtriser la situation.
Pour ce faire, une des consignes établies au départ dans cette expérimentation, était de déterminer si il y avait une relation entre le paysage et le niveau d'infestation. A cette occasion, il est heureux de présenter F. TOLLE, de l'Université de Franche-Comté, qui va pouvoir donner à l'assemblée un avant goût de cette approche. Il insiste sur l'importance pour l'ERZ de savoir quelles sont les structures, quels sont les paysages qui seraient les plus à même de véhiculer ou de maintenir le parasite sur place.

Et c'est sur ces secteurs-là, à un moment donné, qu'on envisagera peut-être, dans une prochaine étape, d'appréhender des méthodes de maîtrise ou de contrôle du parasite.

B LAURENT : Remercie Monsieur F . TOLLE qui représente l'Université de Besançon, avec qui nous travaillons depuis fort longtemps, depuis le début, sur l'échinococcose alvéolaire et qui est bien utile, particulièrement dans l'approche cartographique des données mais aussi dans le domaine de la recherche. Il leur sait gré de bien vouloir nous faire part de toutes leurs connaissances.

B. COMBES : voudrait rappeler avant de passer à l'analyse spatiale des données, dans la suite des évènements maintenant, dans les départements sur lesquels, un cas ou un petit foyer, quelque part, a té trouvé et qu'on ne connaît pas la situation exacte sur le reste du département, il faudra bien passer à cette phase plus longue qui est la recherche dans les intestins et donc faire des prélèvements.

Nos partenaires de terrain privilégiés que sont les Fédérations participent pour la plupart à ces opérations-là. Il souhaite réellement que les élus présents fassent passer le message auprès de leurs départements pour que les laboratoires départemantaux s'impliquent un peu plus, moyennant une contribution, supplémentaire, peut-être, de chaque Conseil Général pour ces aspects-là.

Il sait bien que ce n'est pas facile mais assure que c'est important. Il cite l'exemple de la Moselle où on sait que l'échino est présente et qu'il n'est pas nécessaire d'aller la chercher davantage.

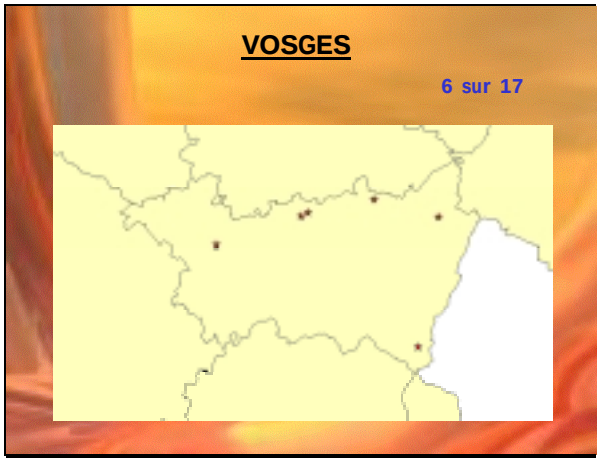

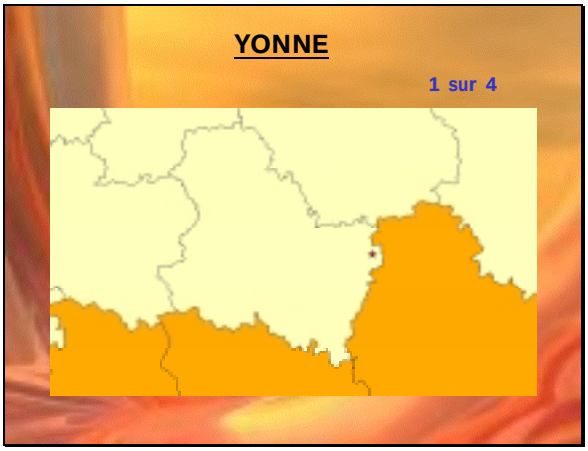

❑ **E.R.Z** ❑
Domaine de Pixérécourt – B.P. 43 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
Ententeragezoonoses.com

Mais en contre exemple entre la Seine-Maritime et l'Oise, Un seul cas qui se trouvait pile sur a frontière. Là en revanche il faudra aller plus loin, et prélever les renards pour faire des analyses sur les intestins.

A ce moment-là, L'Entente sollicite réellement la participation des laboratoires vétérinaires départementaux qui sont, la plupart du temps, intéressés par nos projets. Cette sollicitation auprès des départements passe aujourd'hui à travers les conseillers généraux présents.

F. TOLLE : (Le diaporama a de Mr TOLLE se trouve plus bas.) remercie le Président LAURENT et B.COMBES. Il tient à remercier notamment l'ERZ et l'AFSSA pour la qualité de la base de données qui nous est fournie à l'Université de Franche Comté. C'est celle ci qui nous permet de mener ce travail d'analyse qu'il va présenter.

Il présente la carte des cas humains, du registre France Echino qui a été commencé en 1982 et qui a permis de recenser les 330 cas humains en France évoqués précédemment. Si on dissocie un peu cette carte, par département et qu'on reprend la période 1982 – 1988, on obtient une zone un peu historique. la région Franche-Comté avec notamment le Doubs qui ressort ici et la Lorraine sont des régions d'endémie du parasite connues pour les cas humains. Si on prend la période plus récente, on se rend compte qu'il y a une plus grande étendue géographique, a priori que l'étendue géographique est en augmentation.

Alors, il faut être très prudent sur les cas humains puisque les humains bougent avec une plus grande mobilité que les zones du parasite et que le renard, et donc un humain peut avoir contracté le parasite au cours de sa vie et avoir déménagé. Ce qui est cartographié, c'est le lieu du diagnostic uniquement. Donc, c'est à prendre avec beaucoup de précautions.

Toutefois, il apparaît quand même une certaine tendance, notamment plusieurs départements de l'Ouest qui étaient moins présents sur la carte 1982 – 1998. Plus de cas dans le Sud et le Sud-Ouest ici aussi, à voir si on peut croiser ces données avec les densités de renards ou avec la présence des parasites dans l'environnement.

A l'heure actuelle la base de données sur laquelle on travaille, représente 2.500 fèces qui ont été ramassées dans le programme mené par l'ERZ et analysées avec l'AFSSA. 71 se sont avérés positives en PCR.

Des interpellations spatiales permettent d'évaluer la prévalence fécale de ces données pour illustrer les foyers. Donc, ici, on voit le foyer connu dont je parlais tout à l'heure, avec à nouveau Franche-Comté, Lorraine, une seconde prévalence plutôt faible ici avec 6 % de prévalence fécale ; on pense qu'on est très loin des prévalences vulpines. c'est-à-dire que ce qui ressort dans les fèces récoltées n'est pas tout à fait au même niveau que le taux de contamination des renards. C'est dû à la différence des rythmes d'excrétion des œufs du parasite.

Il rappelle que ce qui est identifié par la collecte d'informations qui a été faite, c'est la présence des oeufs du parasite dans les fèces des renards.

On voit quelques nouvelles zones d'endémie ici qui sont entourées en noir, dans les Hautes-Alpes, de nouveaux cas. Une zone qui pourrait faire le lien entre le foyer Nord-Est de la France et le foyer du Massif Central qui apparaît tout juste ici.

Bilan des analyses spatiales menées à l'Université de Franche-Comté

F. Tolle*, J.C. Foltete*, F. Raoul**, D. Pleydell**,

M. Piarroux*** et P. Giraudoux**

* UR THEMA UMR CNRS
** UR Biologie Environnementale USC INRA
*** UR Santé et Environnement rural

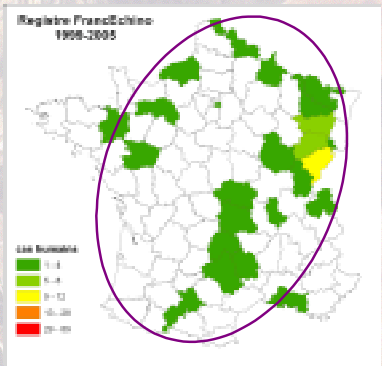

Le registre français de l'échinococcose alvéolaire recense aujourd'hui

332 cas humains

Les cas les plus récents semblent illustrer une **étendue géographique en augmentation**

Toutefois la mobilité humaine est importante et l'étude de l'histoire de chaque cas est nécessaire à la validation de cette hypothèse

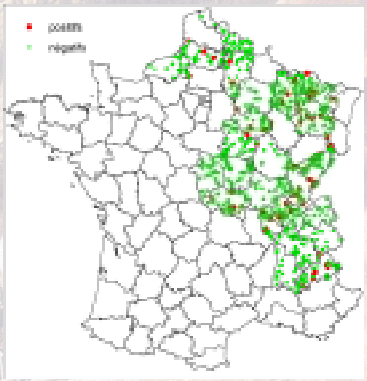

Programme ERZ

actuellement :

2573 fèces

Dont

71 se sont avérées positives en PCR

Modélisation de la distribution des prévalences fécales (régression logistique)

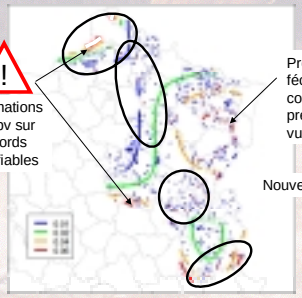

?

Estimations des pv sur les bords peu fiables

Prévalences fécales très basses comparées aux prévalences vulpines

Nouvelles zones d'endémie

Résidus non clairement structurés spatialement
> ~~krigiing~~

Dans un premier temps, le taux de prairie était présumé déterminant pour le maintien du cycle parasitaire

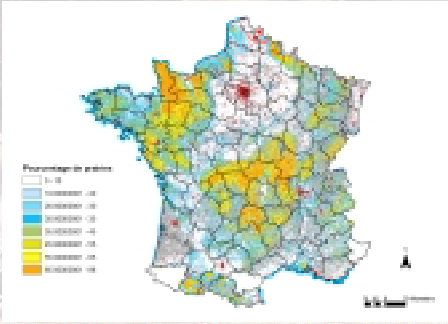

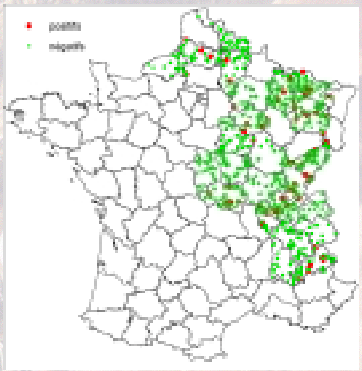

Les données récoltées révèlent la présence du parasite dans des contextes paysagers très divers

❑ **E.R.Z** ❑
Domaine de Pixérécourt – B.P. 43 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
Ententeragezoonoses.com

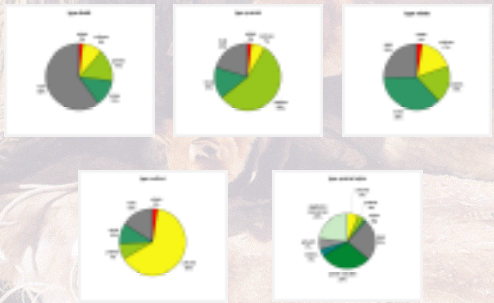

5 types paysagers déterminés selon l'occupation du sol à 4500 m autour de chaque échantillon

type	sous-type	% positifs
prairial	prairies+cultures	0
foret	forêt+prairies	1,1
mixte	mixte+forêt	1,3
foret	forêt+cultures	1,45
prairial	prairial pur	1,8
cultures	cultures+prairies	2,3
cultures	cultures pur	2,74
alpin	alpin	2,9
foret	forêt pure	3,2
cultures	cultures+forêt	3,6
mixte	mixte+cultures	4,1
cultures	cult+mix+foret	4,3
mixte	mixte pur	5,3
mixte	mixte+prairies	5,8
foret	forêt+mixte	5,95
prairial	prairie+mixte	6,6
prairial	prairie+forêt	7,04

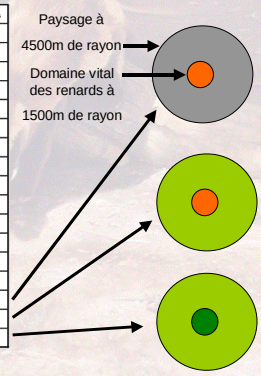

Spatialement, on peut faire apparaître les différents contextes paysagers et leur hiérarchie dans la vulnérabilité

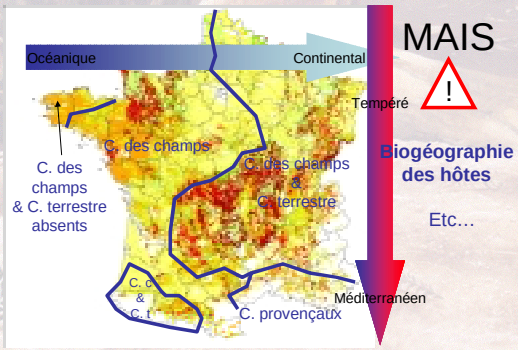

MAIS

!

Biogéographie des hôtes

Etc…

Conclusion

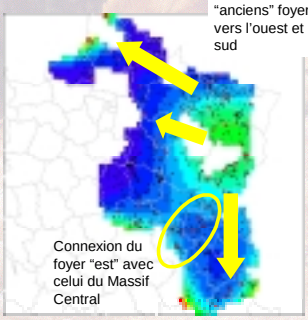

Merci de votre attention

❑ **E.R.Z** ❑
Domaine de Pixérécourt – B.P. 43 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
Ententeragezoonoses.com

C’est intéressant de constater qu’il y a des échantillons positifs sur la marge de la zone traitée par l’ERZ actuellement. Seul sont indiqués les départements où on a la totalité des données analysées pour l’instant. Le fait que ces cas soient sur la bordure montre l’intérêt de continuer l’effort de collecte sur le terrain et d’analyse pour rejoindre notamment les zones à l’Ouest et dans le Sud-Ouest de la France pour voir si l’échinococcose alvéolaire et les parasites sont déjà présents dans ces zones-là.

Au début du programme d’échantillonnages sur l’échinococcose, des cartes thématiques qui se basaient sur le pourcentage de prairies dans l’environnement ont été élaborées à l’Université de Franche-Comté. . On sait que le pourcentage de prairies dans l’environnement conditionne la présence des hôtes intermédiaires du parasite qui sont les campagnols, et dont la présence est décisive dans la contamination des renards et pour la persistance du cycle parasitaire dans l’environnement d’une année sur l’autre.

Toutefois, si on regarde les deux cartes, certaines zones où on identifie très peu de prairies dans l’environnement, abritent malgré tout des échantillons positifs. Ça pose de nouvelles questions. On peut se demander comment fonctionne le cycle parasitaire dans l’environnement et de quelle manière on peut l’appréhender au plus près en analysant le contexte paysager de ces échantillons.

Sur les données qui étaient disponibles, une discrimination des différents types paysagers présents à un rayon de 4.500 m de chaque échantillon, a été réalisé de manière à déterminer globalement, au sein de quel paysage on trouve ces échantillons et pour dissocier par la suite à un second niveau, pour dissocier les négatifs des positifs

A ce premier niveau d’échantillonnage de 4.500 m permet d’appréhender le paysage et on a évalué dans un deuxième temps le niveau dans un rayon de 1.500 m qui correspond à une superficie de 7 km². C’est un peu plus que le domaine vital moyen du renard. Cela permet devoir comment le renard utilise l’espace. les fèces sont toutes géo-référencées, on sait donc exactement où elles ont été collectées. Elles font partie du domaine vital d’un renard à chaque fois. ça peut être le même renard d’ailleurs, mais ça, ce n’est pas très important à la limite, parce qu’on cherche à appréhender l’espace dans lequel on peut rencontrer le parasite.

En partant de là, on a pu déterminer au premier niveau d’échelle à 4.500 m, différents types de paysage. Type prairial dominé par la prairie, type forestier, type mixte dominé par, par l’agriculture mais qui peuvent avoir aussi une proportion d’espaces naturels.

L’aperçu à ce niveau d’échelle reste très composite. L’UFC est en train de faire des tests sur le Doubs avec des images satellites retraitées pour essayer d’avoir des données plus précises.

Cette première approche permet de dire que les milieux mixtes avec la forêt sont plus favorables. Donc, on peut penser que le mixte joue ici une importance localement autour de ces renards.

Comme on a classé pour chaque type, on a compté le nombre d’échantillons de fèces positifs qui avaient été identifiés, et on fait ainsi une prévalence par type paysager qu’on a classé par ordre croissant, du haut vers le bas. ici On identifie alors les types les plus à risque, par exemple ici, on se rend compte que le type où on a trouvé la plus forte prévalence est composé globalement de prairies et localement de prairies et de forêts.

Ecologiquement, ça paraît cohérent puisque le renard a besoin aussi d’habitat diversifié. Il y a des zones où il va chasser, où il va se nourrir, et d’autres où il se réfugie, ou où il vit. On a identifié 17 types locaux.

Spatialement, on peut identifier les types principaux. Il y a du type mixte, type prairial, type forestier, type culture, dominé par la culture comme dans le Bassin Parisien qui ressort bien et le type prairial alpin dominé par des prairies naturelles. Ça, c'est plus sur les reliefs.

En intégrant les 17 sous-types présentés précédemment et en les hiérarchisant selon la prévalence qui a été identifiée, d'après les données, on peut obtenir une carte du risque présumé sur la France. les paysages ont été hiérarchisés en fonction de la positivité des fèces qui y ont été trouvés.

Donc, la démarche permet de prendre l'espace dans son entier et d'élargir d'après les données disponibles à la totalité de l'espace.

En partant du postulat que dans certains types d'environnement, on a trouvé de l'échinococcose alvéolaire dans les fèces récoltées, et que, à partir de là, ce type d'environnement est susceptible d'en accueillir partout, même si on n'en a pas trouvé, on retrouve ainsi le problème de tout à l'heure de la Haute-Savoie par exemple qui ne ressortait pas sur les analyses PCR.

Donc, sur un département comme la Haute-Savoie où on est à 0 % de prévalence pour l'instant de ce qui a été analysé, si on élargit, d'après les paysages qui ont été trouvés par ailleurs où on a trouvé des échantillons positifs, on trouve quand même des zones en rouge en Haute-Savoie.

Ainsi on trouve des zones présumées à risque dans les départements où on n'a pas trouvé de positif sur le terrain, étant donné la variabilité temporelle du parasite, ça peut être un outil intéressant pour le diagnostic local.

Toutefois, cette approche est à moduler en fonction d'autres critères, climatiques par exemple, puisque le parasite, dans l'environnement, ne supporte pas la chaleur et la sécheresse, donc il faut intégrer des facteurs climatiques, des facteurs aussi de biogéographie des hôtes, puisque l'échinococcose alvéolaire a un cycle dixène, c'est-à-dire qui nécessite un hôte définitif et un hôte intermédiaire, les hôtes intermédiaires qui sont les campagnols notamment, les micro-mammifères.

C'est pourquoi, il y a des zones comme dans le Nord-est où on pourrait s'attendre à un éventuel un risque paysager d'après les données récoltées, mais étant donné que les hôtes intermédiaires principaux sont absents, on peut imaginer que le risque sera absent aussi, que le cycle parasitaire ne pourra pas être maintenu.

C'est pourquoi ces cartes sont à moduler en fonction de ces autres facteurs.

En conclusion, on observe une extension des anciens foyers vers l'Ouest et vers le Sud, en tout cas c'est la tendance qui semble apparaître même si on est tout juste aux marges de la zone, donc, il sera très intéressant de voir, au fur et à mesure qu'on avance, notamment dans le Massif Central et vers l'Ouest, de voir si de nouveaux positifs apparaissent et ça permettra aussi de croiser avec le modèle de risque qui a été fait précédemment et de voir si ça marche en quelque sorte, si on retrouve des zones où on pouvait s'y attendre à une forte présence.

Et le modèle de risque aussi, peut permettre éventuellement de cibler l'information sur des zones où on s'attend à ce qu'il y ait du parasite. Cela pourra permettre de faire de nouvelles collectes de terrain plus ciblées sur des zones supposées à risque. Cela a peut permettre aussi, éventuellement, de faire des tests de dépistage systématique comme ça a pu être fait dans le Doubs ou dans le Cantal.

B. LAURENT : Remercie F.TOLLE. Cette présentation s'intègre dans l'ensemble de notre étude. Elle en fait partie, C'est une aide précieuse. Il exprime sa satisfaction par rapport aux échanges avec l'université de Franche Comté.

B. COMBES : Souhaite donner la parole à D.GOTTSCHECK pour faire le point sur les études sur le renard urbain. Le phénomène a été évoqué plusieurs fois. le renard urbain était de plus en plus proche des villes. L'Entente travaille sur deux secteurs Pontarlier et Annemasse.

Il rappelle qu'actuellement on commence à avoir une bonne idée de ce qu'est le territoire d'un renard urbain. On sait aussi que le parasite trouve toutes les conditions nécessaires à sa survie en milieu péri urbain.

L'objectif maintenant sera de déterminer de façon très précise quels seront les modes opératoires, pour chaque commune, qui pourront être mis en œuvre pour pouvoir limiter le risque de contamination humaine sur ces zones péri-urbaines.

D. GOTTSCHECK : (le diaporama de mlle GOTTSCHECK suit la présentation orale) : Sur Annemasse, la zone d'étude couvre près de 37 km². Sur Pontarlier, 40 km² environ. Les zones d'études s'étendent sur les communautés de communes correspondantes.

L'évaluation de la contamination de l'environnement constitue la première étape. fèces de renards et animaux morts sont collectés pour l'analyse en laboratoire.

Les fèces sont collectées sur la zone urbaine mais aussi sur la périphérie dans un périmètre de plus de 15 km de rayon. Les fèces sont ramassées par saison et toujours sur les mêmes secteurs, des placettes de 16 km2.

Une fois le matériel décontaminé à – 80 °c, il passe en test ELISA ou autopsie. Actuellement, il n'y a pas de tests ELISA possible.

La deuxième étape consiste à déterminer comment l'hôte principal, le renard, va occuper le milieu péri urbain ou urbain. Pour ce faire, on recherche tous les indices de présence, fèces , terriers, coulées etc. On fait aussi des comptages de nuit et certains renards à qui ont été mis des colliers émetteurs sont suivis de nuit, comme de jour, pour déterminer leur domaine de vie.

La troisième étape est l'étude des hôtes intermédiaires. Elle a débuté l'année dernière. On cherche à mettre en évidence la présence ou l'absence des campagnols terrestres et des champs, par des transects linéaires, tous les 10 m, dans tous les secteurs possibles sur la zone d'étude.

Plus de 1.000 échantillons de crottes ont été ramassés « urbi et orbi » sur les deux territoires. Très peu ont pu être analysés en ELISA. Pour l'instant 26 intestins analysés et plus de la moitié sont positifs.

8 renards ont été piégés sur Annemasse. 2 sont encore suivis actuellement. Les autres ont été retrouvés morts au fur et à mesure de l'Etude. 4 ont été autopsiés et pas du tout de présence du parasite. Les territoires s'étendent sur 30 à 150 hectares.

Un seul renard, Manu, était vraiment exclusivement urbain et n'avait pratiquement pas de contact avec d'autres animaux, sauf en période de rut et en fait, l'année dernière, il est mort en traversant l'autoroute. Les autres animaux étaient péri urbains et se comportent plus comme les renards ruraux.

Entente Interdépartementale de Lutte contre la Rage et autres Zoonoses

BILAN des Études entreprises par l'ERZ concernant le parasite de l'Echinococcose alvéolaire en milieu urbain

En collaboration avec l'AFSSA-Nancy et l'Université de Franche-Comté

Conseil d'Administration de l'ERZ du Jeudi 10 mars 2005 à Orléans

---

2003

L'E.A en milieu urbain :

Définition d'une stratégie d'étude au travers de l'exemple de l'agglomération d'Annemasse (par Fabienne SIGAUD)

Problématique

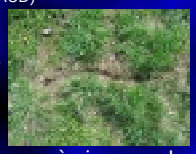

2004

Identification des « zones à risque » de contamination humaine par *Echinococcus multilocularis* par l'étude du renard et des campagnols (par Claire BOYER)

Les Deux Zones d'Études

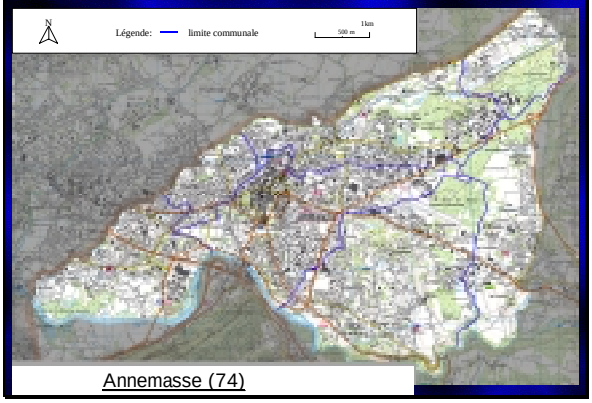

Annemasse (74)

Pontarlier (25)

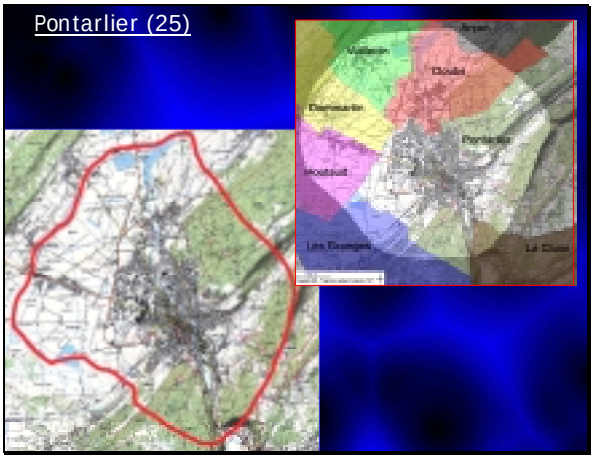

Méthodologie

- *Contamination de l'Environnement*
  - Matériel étudié
    - Fèces vulpines
    - Intestins de renards
  - Collecte
  - Échantillonnage

Zone d'Étude

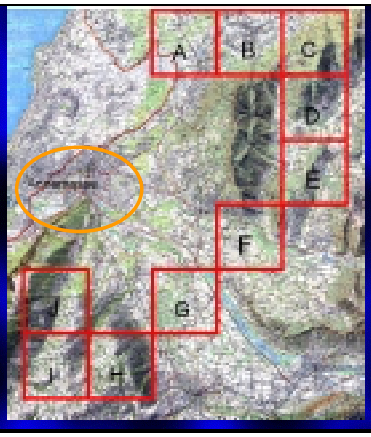

❑ **E.R.Z** ❑
Domaine de Pixérécourt – B.P. 43 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
Ententeragezoonoses.com

Pontarlier

- Analyse
  - Décontamination à -80°C
  - Copro-test ELISA
  - PCR
  - Autopsie parasitaire

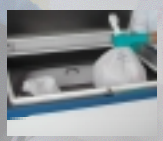

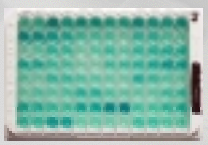

➔ Connaître la prévalence et établir la cartographie du parasite

- *Étude de l'hôte définitif* : *Vulpes vulpes*
  - Indices de présences

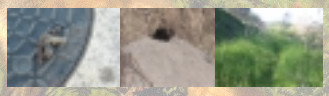

  - Comptage de nuits
  - Piégeage et suivi télémétrique

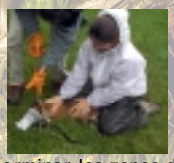

➔ Déterminer les zones de présence des renards

www.themes.ru

- *Étude des hôtes intermédiaires*
  - Transects
  - Analyse géostatistique

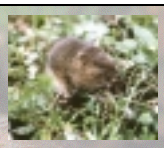

Campagnols terrestres (*Arvicola terrestris*)

Campagnols des champs (*Microtus arvalis*)

➔ Cartographier les foyers de campagnols

© Rollin Verlinde - www.natuurbeleving.be

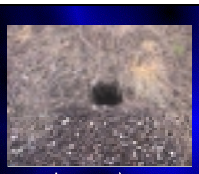

Les fèces

A 15 — P 30 — A 331 Urbaines — P 139

300 Placettes 150

Total récolté : 920 dont 10% analysés à l'UFC

26 intestins dont 11 positifs (42%)

Résultats des autopsies en Haute-Savoie

❑ **E.R.Z** ❑
Domaine de Pixérécourt – B.P. 43 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
Ententeragezoonoses.com

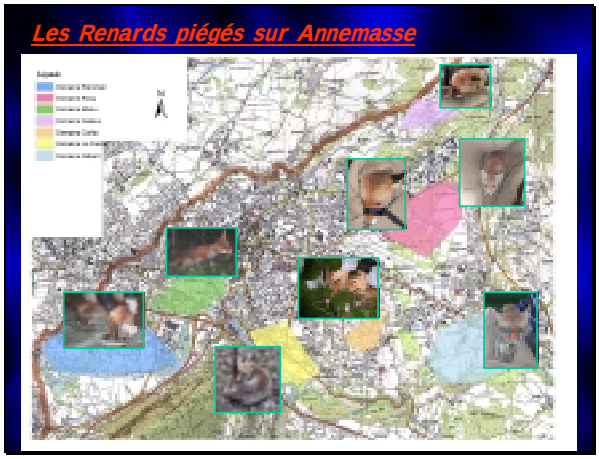

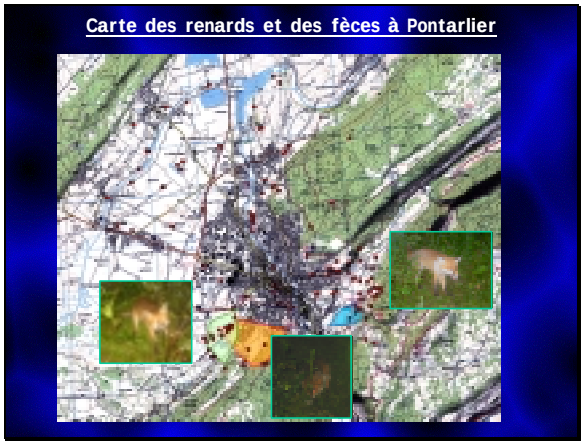

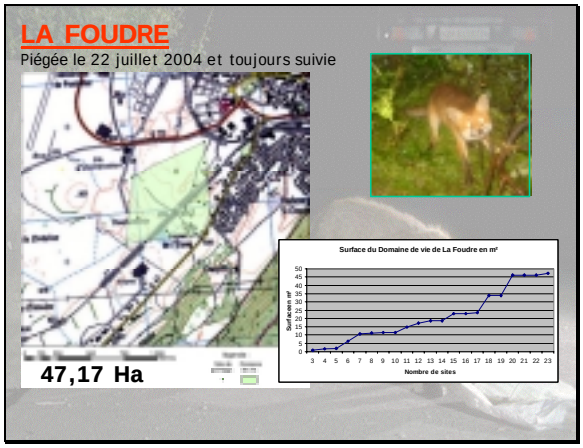

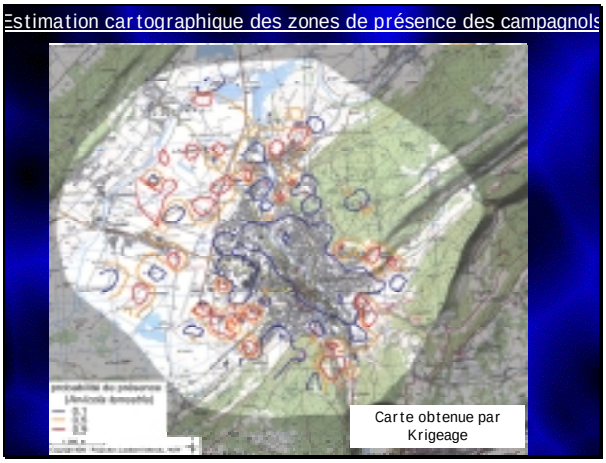

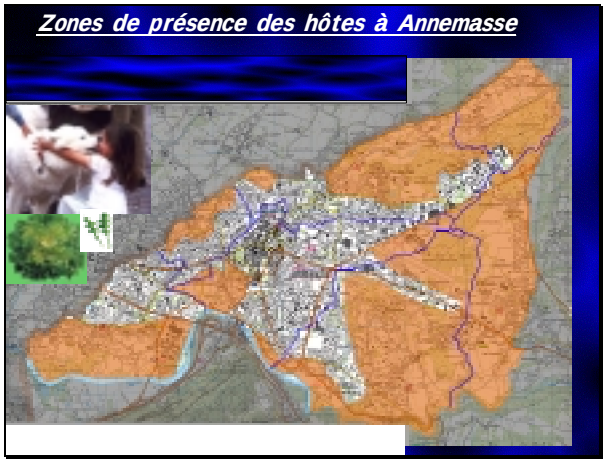

❑ **E.R.Z** ❑
Domaine de Pixérécourt – B.P. 43 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
Ententeragezoonoses.com

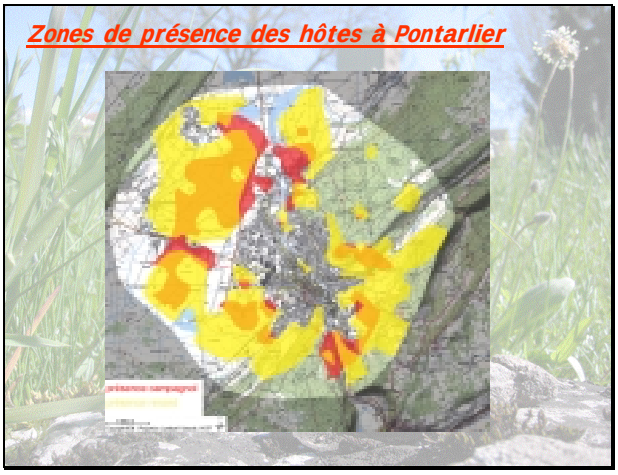

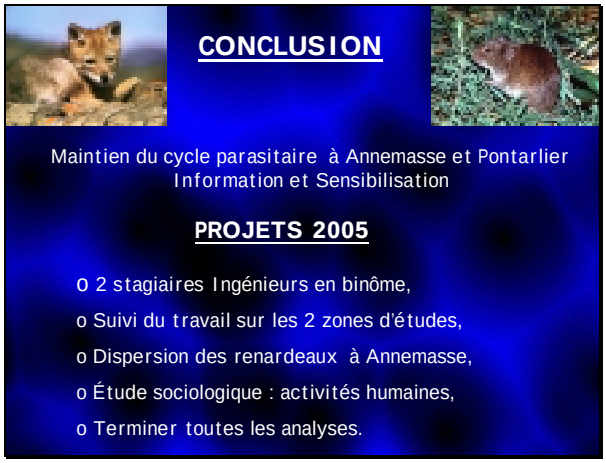

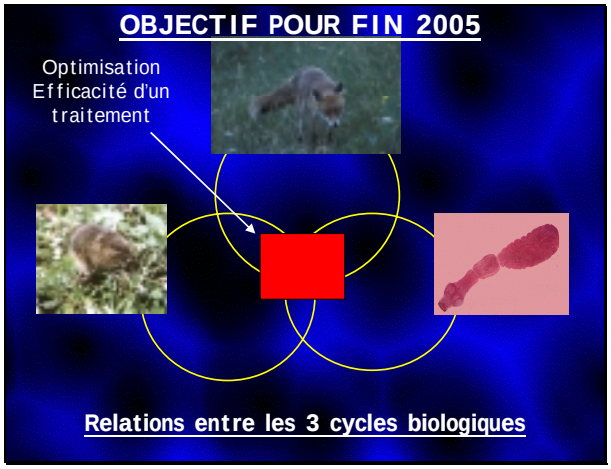

Sur Annemasse aucune crotte n'a été trouvé dans les parcs ou au cœur de la ville.

A Pontarlier, 3 renards ont été piégés et 2 sont encore suivis actuellement.

Nous cherchons a ramasser le plus de cadavres de renards possibles afin de les autopsier.

Une fois que le nombre de pointage ne varie plus à l'intérieur d'un périmètre, on considère que le domaine de vie a été complètement cerné. Elle regrette de perdre les animaux au moment du rut..
Avec l'aide de l'Université de Franche Comté, qui étudie les transects de campagnols, en superposant les zones de présence du parasite, de ses hôtes secondaires et primaires et des activités humaines, nous sommes en mesure de déterminer les secteurs où le risque est le plus fort.

Parallèlement nous essayons de maintenir une information suffisante auprès des personnes concernées avec les fédérations des chasseurs, les piégeurs et toutes les personnes qui nous aident sur le terrain.

Pour 2005, Il y aura 2 étudiantes pour 6 mois qui vont travailler à la fois sur Annemasse et Pontarlier. Elle suivront la site de l'étude et la dispersion des renardeaux. Cela nous permettra de voir où le parasite peut évoluer et circuler en milieu urbain. Parallèlement, elles feront une étude sociologique qui déterminera les activités humaines les plus exposantes au risque de contamination.

Elle espère que toutes les analyses seront terminées cette année.
Pour fin 2005, elle explique qu'il serait intéressant de mettre en évidence les trois cycles biologiques des trois hôtes qui nous intéressent, le renard, le campagnol et le parasite et déterminer au plus fin, les périodes les plus appropriées pour mettre en place des méthodes de lutte.

Peut être serons nous en mesure de proposer aux communes des protocoles de lutte adaptées à leur environnement qui permettront de réduire le risque de contamination pour les habitants.

Donc, voilà notre objectif pour la fin de n'année.

B. LAURENT : Félicite pour la rapidité de son exposé et pour le travail accompli. Il espère que le Loiret se rendra compte du travail effectué et que les représentants de l'Etat se rendront compte aussi que les problèmes financiers ne sont pas dus à des choses futiles mais à du travail sérieux et compétent. Avant de conclure cette assemblée, il souhaite remettre un cadeau au Président pour le remercier de son accueil. Il charge monsieur BOURILLON de lui transmettre sa plus profonde gratitude pour cet accueil et le repas qui va suivre mais aussi le superbe livre d'images du Loiret que chaque participant a pu recevoir.
Il souhaite à son tour transmettre au président une petite brochure sur le renard et la thèse reliée d'une étudiante vétérinaire qui a écrit l'histoire de l'Entente depuis sa création. Mais il tient à apporter aussi sa petite note personnelle en offrant au Président du Loiret une bouteille de mirabelle de sa fabrication. de Président Lorrain à Président du Loiret, il y eu des points communs historiques ne fût ce que par Jeanne d'Arc…

M.BOURILLON : Remercie le Président LAURENT. Il tient lui aussi à remercier tous les intervenants car tous les exposés étaient très intéressants. Il transmettra ces cadeaux au président DELIGE et avant de passer à table souhaite à chacun un bon retour et une bonne journée.

B. LAURENT : avant de partir demande à l'Assemblée si un département est susceptible de recevoir le prochain Conseil d'Administration de l'ERZ. Il sait aussi que la Drôme est partante.

Les représentants du pas de Calais se proposent. Il les remercie et leur rappelle qu'il y a au moins six mois d'ici le prochain CA et donc un peu de temps pour mettre cela au point.